

# Un enfant meurt carbonisé dans un incendie à Birkhadem

Page 24

**SELON LE CHEF DE LA  
DIPLOMATIE FRANÇAISE :**

«Le président Bouteflika  
est parfaitement  
en forme»

Page 2

**LE JEUNE**

N° 5951 - DIMANCHE 10 DÉCEMBRE 2017

# INDEPENDANT

www.jeune-independent.net

direction@jeune-independent.net

**LUTTE**

**ANTITERRORISTE**

Ouverture  
d'une conférence  
de haut niveau à Oran

Page 5

Suite au tollé suscité par Donald Trump dans le monde

# L'ALGÉRIE A REFUSÉ LA PRÉSENCE DE MARINES POUR PROTÉGER L'AMBASSADE US

L'Algérie a refusé  
d'autoriser l'envoi de  
Marines américains  
pour assurer la  
sécurité de  
l'ambassade des  
Etats-Unis à Alger  
suite à la vaste  
campagne de  
protestation dans le  
monde contre la  
décision unilatérale  
du président Donald  
Trump de faire  
d'El-Qods occupée la  
capitale d'Israël.

L'Algérie  
a répondu être en  
mesure d'assurer la  
sécurité  
de toutes les  
représentations  
diplomatiques et  
autres organismes  
internationaux.

Page 3



DR

## ILS ÉTAIENT PRÈS D'UN MILLIER À RÉPONDRE À L'APPEL MANIFESTATION À CONSTANTINE CONTRE LA DÉCISION «INJUSTE» DE TRUMP

Près d'un millier de personnes se sont rassemblées hier au centre-ville à proximité du Théâtre régional de Constantine, pour marquer leur désapprobation à la suite de la décision de l'administration américaine de transférer sa représentation diplomatique en Palestine occupée de Tel-Aviv à la ville sainte d'El Qods occupée.

Page 24

## PRÉVUE SELON LE STATUT POUR CETTE ANNÉE OULD ABBÈS REPORTE LA RÉUNION DU CC AU MOIS DE MARS 2018

Est-ce la peur de résultats médiocres comme lors des deux derniers scrutins (législatif et local) qui a fait reculer Ould Abbès qui vient d'annoncer, à la surprise générale, le report au 19 mars 2018 de la réunion du comité central.

Page 3

« Le président Bouteflika est parfaitement en forme »

**LE MINISTRE** de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a affirmé ce vendredi sur les ondes de France Inter que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, est « parfaitement en forme » et qu'il a parlé « longuement » avec son homologue français. « Il est le président de la République », a répondu le ministre à une question sur « l'état physique et intellectuel » du président Bouteflika, précisant que « le président Macron l'a rencontré et a échangé longuement avec lui sur l'ensemble de la question de la relation bilatérale entre la France et l'Algérie, mais aussi sur la situation dans le monde. Un échange qui était utile, il (le président Bouteflika) a parlé avec le président Macron de manière longue et ça a permis d'avoir un échange approfondi sur l'ensemble de nos relations ». Intellectuellement, il est parfaitement en forme mais physiquement, il est plus fatigué et ça peut arriver à un certain âge », a déclaré Le Drian 48 heures après la visite d'amitié et de travail que le président Emmanuel Macron a effectuée en Algérie. A une question relatives aux déclarations du président français sur la colonisation, le chef de la diplomatie française a précisé que « le président Macron, en Algérie, a souhaité sortir d'une période qui permette d'ouvrir une relation nouvelle entre la France et l'Algérie sans exclure la nécessité de la mémoire », expliquant que la mémoire « cela veut (...) acter ce qui s'est passé (...) et ouvrir des voies indispensables à une coopération entre la France et l'Algérie, qui ont été ouvertes dans ce passage assez court, mais qui a été extrêmement dense », pour « faire en sorte qu'il y ait un état de confiance entre nos deux pays en matière de codéveloppement ». Au sujet de la volonté de Macron de tourner la page du passé, Jean-Yves Le Drian a estimé « qu'il fallait le dire et seul le président Macron pouvait le dire et le faire », précisant que « c'est une question d'âge et une question d'époque ». « Il y a une question d'âge du président Macron et une question d'époque, parce qu'il ne faut pas, à chaque visite présidentielle, revenir sans arrêt sur le passé. Il faut dire que ce passé a eu lieu, que ce passé était douloureux, parfois dramatique, et dire aussi qu'entre nos deux pays, il y a une chance historique de collaborer ensemble ».

M. D.

RASD

# LE PRÉSIDENT SAHRAOUI MET EN GARDE PARIS

*Le président sahraoui et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a mis en garde, vendredi, la France contre « toute approche unilatérale » qui ne tient pas compte des réalités concernant le conflit au Sahara occidental, précisant que ceci « ne servira pas la paix et la coopération en Afrique du Nord et dans le Sud méditerranéen ».*



**B**rahim Ghali, dans une allocution prononcée au camp d'Aousserd à l'ouverture des travaux du 9e congrès de l'Union de la jeunesse de Saguia El-Hamra et Rio de Oro (UJSARIO), appelé la France « à respecter la charte et les résolutions des Nations unies (ONU) et de l'Union africaine (UA), rappelant que l'ONU avait clairement défini la voie de règlement du conflit au Sahara occidental ». Cette voie, poursuit M. Ghali, est « fondée sur le principe du respect du droit à l'autodétermination et à la décolonisation, soulignant que les parties au conflit sont le Royaume marocain et le Front Polisario, qui est le seul représentant légitime du peuple sahraoui ». Il a en outre ajouté que la tenue de ce congrès vient en couronnement d'un long parcours réalisé par cette organisation de jeunes Sahraouis en matière de militantisme et d'édification, dans le cadre de la lutte du peuple sahraoui sous la direction du Front Polisario. Le président sahraoui a ajouté que cette jeunesse « était à

l'avant-garde » de la lutte du peuple sahraoui en adhérant à la lutte armée pour former le pilier et la force de frappe de l'armée sahraouie. M. Ghali a, par ailleurs, salué les efforts de l'armée sahraouie qui fait face « aux défis sécuritaires, tels que le crime organisé et le terrorisme, appuyés par le Maroc qui est le plus grand producteur et exportateur de cannabis dans le monde ». Il a également relevé que l'UA, qui a accueilli le Sahara Occidental en tant que membre fondateur à part entière, a exprimé sa position de principe par rapport à ce conflit, exhortant les Nations unies à « agir, de toute urgence, en vue de libérer tous les détenus, y compris ceux de « Gdeim Izik », et de lever le blocus imposé aux parties occupées du Sahara occidental ». Concernant la participation de l'Etat sahraoui au Sommet d'Abidjan, le SG du Front Polisario a indiqué que « cette participation se veut un message fort au Maroc afin que ce dernier mette un terme à la politique d'intransigeance et d'obstruction et qu'il penche en

faveur de la coexistence pacifique avec son voisin la République arabe sahraouie (RASD), tout en respectant la souveraineté, l'intégrité et les frontières internationales de l'Etat sahraoui ». Cette participation a été une occasion pour attirer l'attention de l'Union européenne (UE) pour une mobilisation en vue d'imposer une solution démocratique urgente au conflit au Sahara occidental et pour affirmer l'interdiction de l'exploitation des richesses sahraouies sans la consultation du peuple sahraoui. A cet égard, les arrêts de la Cour européenne de justice (CJUE) soulignent que le Maroc et le Sahara occidental sont deux pays distincts, a-t-il ajouté. A cette occasion, le président sahraoui a exprimé la détermination du peuple sahraoui à clore ce dossier sur des bases claires et fondées sur le respect mutuel, le bon voisinage et la coopération, au service de la paix, de la stabilité, du développement et de la complémentarité entre les deux peuples et frères voisins que sont les

peuples marocain et sahraoui. Brahim Ghali a en outre salué la position de l'Algérie qui « n'a cessé d'affirmer sa solidarité inconditionnelle avec la cause sahraouie sur tous les plans », précisant que l'Algérie est un pays aux positions « de principes immuables ». En cette même occasion, le président sahraoui a rendu hommage à l'Afrique, qui a concrétisé une position unifiée à travers son organisation régionale, saluant la présence d'importantes délégations venues de foyers de lutte et de liberté, unies par une lutte commune contre les formes de colonialisme et de discrimination raciale et liées par les liens du présent, de l'avenir et du destin commun. M. Ghali a également salué les délégations venues d'Europe, d'Amérique latine et des Etats-Unis d'Amérique, se félicitant particulièrement de la présence de la délégation cubaine et de la présence remarquée de la jeunesse sahraouie venue du monde entier, y compris des territoires sahraouis occupés et du sud du Maroc. H. B.

## CONSEIL MINISTÉRIEL DE L'OSCE

# Alger affirme sa détermination dans la lutte antiterroriste

**L'ALGÉRIE** a réitéré, à Vienne, sa détermination à poursuivre la lutte résolue contre le terrorisme, l'extrémisme violent et la radicalisation, mais aussi contre le crime transnational organisé, le trafic de drogue et la traite des personnes. Intervenant lors de la 24e session du Conseil ministériel de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), qui s'est tenue jeudi et vendredi dans la capitale autrichienne, la délégation algérienne,

conduite par Fouzia Mebarki, ambassadrice d'Algérie à Vienne, a réaffirmé « la volonté et l'engagement de l'Algérie à intensifier le dialogue et à renforcer la coopération entre l'OSCE et les pays partenaires méditerranéens sur la base de l'inclusivité et de la confiance ». L'Algérie a également réitéré sa détermination à « poursuivre la lutte résolue contre le terrorisme, l'extrémisme violent et la radicalisation, mais aussi contre le

crime transnational organisé, le trafic de drogue et la traite des personnes, qui sont interdépendants et s'alimentent mutuellement », tout en affirmant qu'elle s'est également attaquée aux causes de ces fléaux « contribuant ainsi à la stabilisation de la région ». Par ailleurs, la délégation algérienne a saisi cette occasion pour réitérer la « très grande préoccupation » de l'Algérie quant à la décision de l'Administration

américaine de reconnaître El-Qods Echarif comme capitale d'Israël, avant de mettre en garde les participants sur « les conséquences d'une telle violation sur le processus de paix à l'arrêt et ses lourdes menaces sur la paix, la sécurité et la stabilité d'une région névralgique déjà fortement meurtrie ». La 24e session du Conseil ministériel de l'OSCE a clôturé ses travaux après deux jours de débats axés sur les moyens de résoudre les conflits et

faire face aux risques et menaces qui pèsent sur les pays membres, tels que le terrorisme, le crime international organisé, le trafic de drogue, l'immigration illégale et la traite des personnes. Plusieurs délégations ont mis l'accent sur la nécessité d'une « plus grande implication » des pays partenaires méditerranéens aux actions de l'OSCE pour appréhender ces défis de manière « efficace et durable ».

H. B.

SUITE AU TOLLÉ SUSCITÉ PAR DONALD TRUMP DANS LE MONDE

# L'Algérie a refusé la présence de Marines pour protéger l'ambassade US

*L'Algérie a refusé d'autoriser l'envoi de membres des troupes Marines américains pour assurer la sécurité de l'ambassade des Etats-Unis à Alger suite à la vaste campagne de protestation dans le monde contre la décision unilatérale du président Donald Trump de faire d'El-Qods occupée la capitale d'Israël.*



«Le Pentagone avait demandé jeudi au département d'Etat de saisir tous les gouvernements des capitales arabes et musulmanes pour qu'ils autorisent l'envoi de soldats marines afin d'assurer la sécurité des ambassades et consulats américains», a affirmé hier au Jeune Indépendant une source diplomatique.

Cette décision a été prise suite à des demandes des services de la sécurité diplomatique, connus sous l'abréviation de DSS, en poste dans les capitales arabes et musulmanes où la menace d'attaque contre les ambassades américaines était possible aux yeux de Washington, a expliqué la même source. Les membres des forces des marines devaient être envoyés pour assurer la sécurité des représentations diplomatiques et des sites stratégiques comme

les bases de vie ou les compagnies américaines.

«Saisie par les autorités américaines jeudi, l'Algérie a immédiatement refusé l'envoi de tout soldat des Marines, affirmant à ses interlocuteurs que la sécurité des représentations diplomatiques était du seul ressort des services de sécurité algériens dont la compétence dans le domaine n'est plus à démontrer», a ajouté la même source. Pour l'Algérie, les représentations diplomatiques et les sièges des compagnies étrangères ou autres représentations à vocation internationale sont hautement sécurisés et protégés par les services de sécurité algériens, alors que la menace terroriste dans le pays est très faible de l'aveu même des experts internationaux en sécurité.

La vague de protestation qui a suivi la très contestée décision

du locataire de la Maison-Blanche a fait craindre aux services de renseignement américain de possibles attentats contre les intérêts américains ou le personnel diplomatique.

Une réédition de l'attaque contre le consulat américain à Benghazi en 2012 à qui a coûté la vie à l'ambassadeur Christopher Stevens a été présentée comme un argument de la nécessité de renforcer le dispositif sécuritaire dans les capitales citées.

Pour les autorités américaines, les pays où le risque de «colère» contre les représentations américaines sont l'Algérie, la Jordanie, l'Indonésie, la Malaisie, le Pakistan, l'Egypte, la Turquie, l'Irak, l'Afghanistan et la Libye. Quelques pays ont toutefois accepté de coopérer avec le Pentagone pour autoriser le déploiement de soldats Marines dans l'enceinte des

ambassades, a encore fait savoir la même source. «Les autorités algériennes ont également informé la partie américaine que même les rassemblements et autres manifestations sont interdites faute d'autorisation», a souligné la même source.

La décision de Donald Trump a suscité un tollé sans précédent dans le monde, y compris de la part des alliés de Washington. Rappelons que les membres du personnel diplomatique américain et leur familles à Alger ont été astreints à résidence et ont été appelés à éviter tout déplacement non escorté suite à une note transmise à l'ambassade et au consulat par la cellule de crise du département d'Etat américain.

C'est ce qu'a fait savoir au Jeune Indépendant une source diplomatique américaine.

K. M.

## RCD

Le cinquième congrès en février prochain

**LE RASSEMBLEMENT** pour la culture et la démocratie tiendra son cinquième congrès les 9 et 10 février prochains à l'hôtel Hilton à Alger. L'annonce a été faite avant-hier par le président du parti, Mohcine Belabbas, lors d'une allocution à l'ouverture des travaux du Conseil national. Selon Belabbas, ce congrès ordinaire devrait être l'occasion d'une révision en profondeur des statuts du parti. Il s'agira pour le RCD de s'ouvrir à toutes les femmes et les hommes qui «portent dans leur cœur un meilleur avenir pour l'Algérie». Belabbas a indiqué que le RCD doit s'ouvrir également pour «offrir à notre jeunesse l'espace de liberté, de formation et de luttes pacifiques pour les droits et la justice». Dans son allocution, le patron du RCD a souligné qu'il s'agira «d'introduire des mécanismes pour une meilleure implication des structures de base dans la prise de décision, de donner encore plus de place à la représentation féminine, de consolider le rôle des jeunes militants dans l'action et la réflexion et de créer les conditions d'une meilleure participation de notre communauté à l'étranger au renforcement du parti». Belabbas milite pour la mise en place d'un cadre de réflexion et d'action pour les élus locaux, d'autant que ces derniers ont montré, lors des récentes élections locales, une aptitude à l'action et à l'élaboration d'un discours politique. Selon lui, il faudra rentabiliser davantage ces produits dans la structuration organique et l'animation politique, en dehors des périodes électorales.

Les travaux du Conseil national ont été l'occasion de faire le point sur la situation générale du pays, qualifiée de «déplorable» et de proposer une alternative qui redonne espoir à la jeunesse. S'agissant du bilan des dernières élections locales, le RCD a noté des avancées dans plusieurs wilayas en termes de sièges et de nombre des voix, reconnaissant toutefois un recul marquant dans son fief de Tizi-Ouzou, accusant l'administration d'être derrière le «vote utile» et la fraude dans d'autres communes.

M. K.

PRÉVU SELON LE STATUT POUR CETTE ANNÉE

## Ould Abbès reporte la réunion du CC au mois de mars 2018

**EST-CE** la peur de résultats médiocres lors des deux derniers scrutins (législatif et local) qui a fait reculer Ould Abbès qui vient d'annoncer, à la surprise générale, le report au 19 mars 2018 de la réunion du comité central.

Le SG du FLN, Djamel Ould Abbès a reporté sine die et pour la seconde fois consécutive la réunion du comité central, prévue cette année, au mois de mars 2018. Attendu de pied ferme par ses adversaires qui le menacent d'une procédure de destitution, Ould Abbès a préféré la fuite en avant plutôt que d'affronter ses opposants. Cette session, qui était attendue par l'ensemble des membres du CC, certains mêmes appelant à une convocation urgente d'une session extraordinaire, décevra une fois de plus sur la manière dont le règlement intérieur du parti est bafoué par le SG en personne. Selon ces opposants le but de cette session est d'évaluer la situation du parti et de définir les responsabilités des uns et des autres, conformément aux textes statutaires et réglementaires du

FLN. Ils demandent dans ce sillage la formation d'une commission spéciale pour procéder à un inventaire complet des comptes immobiliers et financiers du parti.

Ces mêmes membres veulent également l'éviction et la dénonciation de toutes les personnes appartenant au FLN et qui versent dans la corruption. Ils estiment que le FLN est en danger et que la direction actuelle ne fait rien pour éviter sa mise à mort. Ces protestataires assurent qu'ils vont poursuivre leur «lutte» pour le redressement du FLN. Un combat qu'ils inscrivent dans la durée. Ould Abbès, qui se sait sur la corde raide depuis quelques temps du fait des résultats médiocres obtenus lors des législatives et des élections communales, a réduit l'équation en annulant tout simplement cette session qui, du point de vue réglementaire, (statuts du parti) doit se tenir cette année.

Pourtant le SG du FLN, qui s'est efforcé de recoller les morceaux en allant à la rencontre des différents courants ignorés par

son prédécesseur Amar Saâdani, a voulu montrer à tout le monde son côté rassembleur, mais il s'est vite aperçu que la tâche de réconcilier tout le monde est plutôt ardue.

Plusieurs personnalités réputées pour leur opposition, parmi eux les ex-animateurs du mouvement de redressement, Abdelkrim Abada, Mohamed Seghir Kara, Salah Goudjil et Abdelaziz Ziari, l'ancien président de l'APN, et Belayat ont adhéré dans un premier temps à cette démarche. Le FLN est, on peut le dire sans risque de se tromper, à la recherche de ses marques qu'il a perdues. La démarche de Ould Abbès est peut-être logique, parce qu'elle exprime la lutte pour la survie lorsqu'on a été secoué politiquement, comme cela a été son cas. Seulement, une question taraude les esprits : le FLN pourra-t-il retrouver ses marques d'antan ? La bonne volonté des acteurs actuels pour mettre le parti sur les rails est évidente, mais dans un contexte où le RND commence à émerger sérieusement et à prendre une place

confortable. Qu'à cela ne tienne, il faut relever que le FLN a été vidé de ses cadres au profit d'une faune d'affairistes et d'opportunistes. En effet, l'idéal de ce parti est aussi l'incarnation idéologique du 1er novembre qu'il applique dans les règles de l'art, du moins pour l'instant, contrairement au RND qui a pris le dessus dans le système de gouvernance. Il faut reconnaître aujourd'hui qu'il est difficile que le FLN puisse proposer un renouveau et retenir l'attention ou le souffle des citoyens qui ont soif de changement. Tout compte fait, c'est une épreuve difficile qui attend Ould Abbès quand on sait que le FLN semble n'être plus en phase avec le peuple.

Arrivé en première position lors des dernières élections législatives et communales, le parti affûte ses armes en prélude à la prochaine consultation de 2019. La guerre des chefs n'aura donc pas lieu. Ici encore, le parti semble résider dans le symbole, plutôt que dans le parti.

Hocine Adryen

# PROGRAMME «BAB EL AMEL» LE PROJET SOLDÉ PAR LA CRÉATION DE 250 ENTREPRISES

Le projet « Bab El Amel », initié par l'Association nationale d'échange entre jeunes (ANEJ), vient de prendre fin après 18 mois d'accompagnement de jeunes entrepreneurs.

Un programme qui s'est soldé par la réalisation de 250 projets dans quatre wilayas pilotes du pays. C'est ce qui a été annoncé hier lors de la cérémonie de clôture de ce projet, organisée au palais des Expositions d'Alger (SAFEX). Plusieurs jeunes entrepreneurs venus des wilayas de Bechar, Khenchela, Oran et Annaba, qui ont bénéficiés de ce projet cofinancé par l'Union européenne et le gouvernement algérien, ont tenu à apporter leurs témoignages.

A l'instar d'une entreprise spécialisée dans la fabrication de produits alimentaires à base de dattes (farine, café), qui a réussi à créer 17 postes de travail.

Projetant encore une extension de son activité, et surtout espérant conquérir le marché national, voire international. Boubid Fatma-Zohra, un autre exemple de réussite dans le cadre de ce projet, dit « avoir réussi grâce à l'aide précieuse des accompagnateurs du projet Bab El Amel ». « Je suis spécialisée dans la couture ; j'ai commencé à travailler chez moi, et depuis que j'ai pris attache avec l'association, tout a changé pour moi maintenant j'ai ma propre entreprise dotée de



machines industrielles, chose qui me permet de gagner beaucoup de temps.» Elle a déclaré : « Je suis aussi satisfaite du fait que j'ai réussi à créer des richesses pour d'autres, en faisant travailler d'autres personnes avec moi. » Tous ces jeunes acteurs de l'économie nationale ont tenu à exprimer leurs remerciements à l'ANEJ, qui leur apporte soutien

et accompagnement surtout pour ce qui est des démarches administratives.

« Le projet Bab El Amel apporte son soutien à ces jeunes entrepreneurs dans toutes les étapes, en commençant par la phase de création du projet, son adéquation avec le marché jusqu'à sa concrétisation finale », nous fait savoir un des accompagnateurs présents

à cette cérémonie de clôture. Et ajoutant : « Les accompagnateurs de ce projet assurent un accompagnement personnalisé en mettant à la disposition de ces jeunes notre capital d'expérience et de savoir-faire, et aussi les informations fiables qui leur seront utiles dans la création de leurs propre entreprise. »

Il convient de souligner que la

plupart de ces projet sont financés par l'ANGEM. Sahel Ali, président de l'association ANEJ, nous explique cet état de faits : « C'est plus facile avec l'ANGEM, qui assure plus de flexibilité et de souplesse », mais aussi « ce dispositif arrange les femmes en finançant des activités, même domestiques ».

Il estime que c'est très important que la femme contribue au développement économique du pays. Aujourd'hui, la participation féminine commence à prendre de l'ampleur avec pas moins de 34% dans l'entrepreneuriat.

A cette occasion, le premier responsable de cette association espère pérenniser ce projet, chose qu'il estime « dépendre des pouvoirs publics, et j'ai déjà lancé un appel aux institutions concernées sur le sujet du financement de ce genre de projets ».

Un projet interafricain est au programme à l'horizon 2018, a annoncé Sahel.

Un continent avec beaucoup de potentialités qui doivent être exploitées pour, entre autres, lutter contre les fléaux qui y prolifèrent.

Lilia Ait Akli

## REPRISE DE LA PROTESTA DÈS JANVIER

# L'intersyndicale de la fonction publique interpelle le Président

**TOUJOURS** très attachée à ses revendications et à sa volonté de poursuivre son mouvement de contestation, l'intersyndicale autonome de la fonction publique, qui s'est réunie jeudi à Alger, a décidé reprendre la protestation dès janvier 2018. Cette rencontre entre les 13 membres dirigeants de la coalition a débouché, en effet, sur la décision d'interpeller le président de la République sur les atteintes aux droits relatifs à la liberté syndicale, a indiqué l'intersyndicale dans un communiqué public hier.

Un courrier sera adressé, selon ce même document, au premier magistrat du pays afin d'attirer son attention sur le fait que « les libertés syndicales sont violées, citant l'exemple de ce qu'ont vécu les syndicalistes lors du sit-in prévu par l'intersyndicale au Ruisseau le 25 novembre, et qui avait été empêché », souligne l'intersyndicale, qui se dit déterminée à se faire entendre malgré la répression dont font l'objet toutes ses actions de protestation. Les syndicats autonomes ont également planché sur les actions à entreprendre afin de protester contre la fin de non-recevoir du gouvernement à leurs revendications, particulièrement les dossiers de la retraite, du code du travail et du pouvoir d'achat, mais aussi pour dénoncer l'injustice, les licenciements et la répression dont sont victimes les syndicalistes, notamment les enseignants universitaires, les postiers et les travailleurs du secteur de l'électricité et du gaz.

M. Meriane, contacté par nos soins, a fait état de la reprise de la protestation en janvier prochain, expliquant ce changement de calendrier par la coïncidence de cette action avec les vacances dans les secteurs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

Quant aux formes qu'elle prendra, il a fait savoir que « la protestation prendra plusieurs formes, à savoir des sit-in, des grèves..., mais cela dépendra des consultations entre les différents syndicats ».

L'intersyndicale est composée de 13 syndicats de différents secteurs d'activité de la fonction publique. Y sont affiliés le CNAPEST, le SNTE, le SATEF, le SNPSP, le CLA, le SNAPEST, le SNAPTEP, le SNAPEP, le SNVFAP, le SNATEGS, le SAFAP, l'UNPEF, et le syndicat national des imams. Elle lance un appel à « la base et aux travailleurs des différents secteurs de la fonction publique pour se mobiliser et unifier leurs rangs et poursuivre la lutte syndicale, afin de protéger leurs acquis et

faire valoir leurs doléances ». A rappeler que « la retraite anticipée et la retraite sans condition d'âge, le projet du Code du travail et la dégradation du pouvoir d'achat des travailleurs algériens, et le respect des libertés syndicales » constituent les points phares contenus dans la plateforme de l'intersyndicale de la fonction publique. La coalition réclame également « la révision de la grille des salaires et l'amélioration du pouvoir d'achat de tous les travailleurs ».

Lynda Louifi

## AIR ALGÉRIE

# Des perturbations dans le système de réservation

### DES PERTURBATIONS

pourraient affecter le fonctionnement des systèmes de réservation et d'enregistrement des passagers de la compagnie Air Algérie suite au basculement vers le nouveau système de réservation Amadeus, a indiqué cette compagnie aérienne dans un communiqué. La migration de son système de réservation actuel vers celui d'Amadeus sera lancée aujourd'hui, a

précisé la même source.

Ces perturbations interviendraient durant les premiers jours de ce basculement du système de réservation et d'enregistrement des passagers. Ce transporteur public aérien explique qu'à travers le système Amadeus, « cette évolution marque un changement stratégique témoignant de la volonté d'Air Algérie d'offrir à ses clients de

meilleures prestations de services en optant pour des moyens toujours plus modernes à la pointe de la technologie ». Pour rappel, un accord avait été signé en mai dernier entre Air Algérie et le groupe international Amadeus IT, spécialisé dans les systèmes de réservation et de la vente des services de voyage. Baptisé « Passenger services system », ce système va permettre une gestion

automatique de la billetterie, de l'émission des billets, de l'enregistrement, du e-paiement, du service web et du programme de fidélisation d'Air Algérie.

L'autre avantage est une plus grande collaboration entre Air Algérie et les intermédiaires agréés et agences de voyage, et ce, en partageant la même plateforme de réservation de billets et de vente des produits de voyage.

S. T.

DROIT HUMANITAIRE INTERNATIONAL

# Louh renouvelle les membres de la commission nationale

*L'Algérie œuvrera à doter son arsenal juridique des normes et des fondements internationaux liés aux droits de l'homme, et à imprégner le système judiciaire des valeurs humanitaires afin de garantir une vie digne à ses citoyens.*



C'est ce qu'a indiqué, hier, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, lors de la cérémonie de l'installation des nouveaux membres de la commission nationale du droit international humanitaire à la Cour suprême. Par la même occasion, il a rappelé que l'Algérie a, depuis la guerre de libération, veillé à adopter les principes du droit international humanitaire, d'où l'adhésion de son gouvernement provisoire aux conventions de Genève du 20 juin 1960. Il a indiqué à ce propos que ces valeurs, susceptibles de protéger le statut réservé à l'être humain existant déjà dans le texte coranique, et qu'elles ont toujours été le dogme du peuple algérien. S'agissant des règles qui régissent le traitement des détenus de guerre, le ministre a souligné que le passé historique de l'Algérie témoigne visiblement de l'ancrage de ces valeurs au fond de la société. À ce propos, Louh a tenu à rappeler que le fondateur de l'Etat

algérien contemporain, l'Emir Abdelkader Ben Mahieddine, a été le premier à introduire les principes de bon traitement pendant la période coloniale, à travers ses célèbres résolutions de 1843.

Par ailleurs, Louh a signalé que la violation des droits de l'homme est à l'origine des foyers de tensions et d'instabilité de par le monde. Et c'est pour cette raison que l'Algérie ne cesse de dénoncer l'ingérence dans les affaires internes des pays et la transgression des souverainetés des nations. Rappelons que la commission nationale de droit international et humanitaire a été créée en vertu du décret 08-163 du 4 juin 2008.

Elle tire son origine des quatre conventions de Genève (1949) ainsi que des deux protocoles annexés en 1977, portant restriction des moyens employés lors des guerres. Cette commission est présidée par le ministre de la Justice, auquel échoit l'installation et le renouvellement de ses

membres tous les trois ans. Elle est composée de 24 membres, dont 19 représentent divers ministères. Quant aux cinq autres membres, il s'agit des représentants de plusieurs institutions, à savoir le Conseil national des droits de l'homme (CNDH), le Croissant rouge algérien (CRA) et les Scout musulmans algériens, ainsi que la Gendarmerie nationale et la Sûreté nationale.

Parmi les missions de la commission en question, la proposition de ratification des conventions et des traités internationaux liés au droit humanitaire, l'organisation des forums et séminaires, mais aussi étudier et procéder à des opérations à l'évacuation des missions assignées. La commission tient ses réunions, en session ordinaire, deux fois par an au siège du ministère de la Justice. Comme elle peut prévoir des sessions extraordinaires en fonction des exigences.

Aziza Mehdid

SELON DES CHIFFRES OFFICIELS POUR L'ANNÉE 2017

## L'Algérie a enregistré plus de 6 600 cas d'intoxication alimentaire

L'ALGÉRIE enregistre chaque année plus de 6 000 cas d'intoxication alimentaire qui font une dizaine de décès. Les chiffres annoncés hier par le directeur de la qualité et de la consommation au ministère du Commerce, Sami Kouli, sont effrayants. «Rien que pour les neuf premiers mois de l'année en cours, 6 600 victimes d'intoxication alimentaire dont 4 décès ont été enregistrés au niveau des structures hospitalières», a-t-il déploré, lors de la deuxième rencontre scientifique internationale tenue à l'École des sciences de l'aliment et des industries alimentaires (ESSAIA).

A l'origine de ces drames, ce responsable cite en premier le non-respect de la chaîne de froid notamment en ce qui concerne les produits vite périssables à savoir le lait et ses dérivés, les œufs, les viandes et les poissons. Il a également cité la mauvaise manipulation des denrées alimentaires et le manque d'hygiène lors de la préparation des repas dans les

restaurants, les cantines scolaires et les fêtes de mariage, ce qui cause souvent des intoxications collectives parfois mortelles pour certains. M. Kouli a évoqué le problème de la viande congelée hachée commercialisée par les boucheries en dépit de la note de son ministère qui l'interdit, en pointant du doigt le consommateur qui accepte de consommer des produits avariés.

«Ce n'est plus de la viande hachée qu'ils consomment mais de l'eau glacée et des microbes», a-t-il prévenu en interpellant le citoyen à contribuer à la consommation de produits sains. Abondant dans le même sens la directrice de l'école, Meryem Benmahdi Hind, affirmé que des milliers de cas sont déclarés chaque année avec des incidences médicales et économiques importantes. Elle a également prévenu contre le lourd impact de ces intoxications sur l'image de marque de l'entreprise. Pour la première responsable de l'ESSAIA, l'application du

décret relatif aux principes et normes d'hygiène alimentaire concernant les produits agro-alimentaires dont la fabrication devrait se baser sur un système de prévention et d'évaluation des risques.

«Ce système permet une meilleure traçabilité du produit depuis sa production jusqu'à sa consommation en passant par son conditionnement», a-t-elle expliqué en assurant que «son application effective constitue un parade contre les intoxications et permet également au citoyen de consommer des produits sains et valorisants du point de vue nutritif». Dans ce cadre, elle a mis en avant le rôle de l'ESSAIA dans la formation d'ingénieurs qualifiés pour le contrôle de qualité et d'analyse alimentaire et dans la science de conditionnement et de conservation alimentaire ainsi que dans l'analyse et l'évaluation des compléments alimentaires. De son côté, le directeur Akbache Abderrazak, enseignant au niveau de l'École, a souligné l'importance de

cette rencontre qui a regroupé les experts et les différents acteurs du secteur pour échanger leurs expériences dans les avancées technologiques qui devraient permettre au agro-industriels algériens une meilleure maîtrise des risques alimentaires. Il a noté la présence d'experts canadiens et français pour présenter les dernières technologies en matière de sécurité alimentaire et gestion des risques. «Actuellement, la prévention des TIAC est devenue une priorité nationale et des mesures opérationnelles ont été prises par l'instauration des normes et des procédures réglementaires, tels l'obligation de la mise en place de HACCP dans les industries agroalimentaires et le renforcement des opérations de contrôle et d'inspection», affirme les organisateurs de cette rencontre, en admettant toutefois qu'il y'a toujours un manque de formation et d'expertise en matière de gestion de la qualité et de la traçabilité.

Z. M.

### LUTTE ANTITERRORISTE

Ouverture d'une conférence de haut niveau à Oran

L'ALGÉRIE co-organise, avec la Commission de l'Union africaine (UA) aujourd'hui et demain à Oran, une conférence de haut niveau sur le thème: «Réponses efficaces et durables contre le terrorisme: approche régionale», a indiqué samedi un communiqué du ministère des Affaires étrangères (MAE).

Cette conférence de haut niveau entre dans le cadre du mandat confié à «monsieur le président de la République par ses pairs de l'UA en tant que coordonnateur des efforts de l'UA dans le domaine de la prévention et de la lutte contre le terrorisme», a précisé la même source.

Les travaux de cette réunion seront ouverts par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel cet après-midi, et s'étaleront jusqu'à demain, a ajouté la même source.

Ils seront organisés autour de l'objectif de réaliser une «vision commune» des Etats membres de l'UA concernant les «défis réels» en matière de lutte contre le terrorisme ainsi que les moyens «à même de permettre une lutte efficace et durable contre le terrorisme et la radicalisation», a souligné le communiqué du MAE, ajoutant qu'elle sera, en outre, l'occasion pour l'Algérie de partager son expérience dans ce domaine avec ses partenaires africains.

La réunion d'Oran regroupera les responsables de la lutte contre le terrorisme dans les Etats membres de l'UA, des représentants de partenaires, de communautés économiques régionales ainsi que des experts africains et internationaux, a conclu le communiqué du MAE. M. D.

### AFFAIRE DE L'ENSEIGNANTE «AGRESSÉE» PAR UNE POLICIÈRE

Le wali de Tizi-Ouzou jette la pierre dans le camp du CNAPEST

DANS l'affaire de la jeune enseignante «agressée» par une policière dans l'espace de la direction de l'éducation, le wali de Tizi-Ouzou, Mohamed Bouderbali, a jeté hier la pierre dans le camp du CNAPEST. Questionné par nos soins sur cette affaire qui a fait couler beaucoup d'encre, Mohamed Bouderbali a indiqué que «le CNAPEST a refusé quatre de nos propositions quant à la façon de faire la lumière sur ce qui s'est réellement passé au cours de cette journée du mois d'octobre dans l'espace de la direction de l'éducation.» «Ils (les représentants du CNAPEST: ndlr) ne veulent rien entendre. Et à présent, les parents d'élèves se sont positionnés eux aussi contre ce CNAPEST», a souligné le wali. Sur le terrain, la situation n'a pas évolué d'un iota. Les élèves, dont l'enseignement est assuré par les enseignants affiliés au CNAPEST, sont toujours privés de leçons. Et le chef de service du contentieux et le chef de service du personnel de la direction de l'éducation continuent à assurer leur travail. Autrement dit, ils sont toujours en poste. S. T.

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

## MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

N° 5057/DG/2017 O.P.G.I. DE MEDEA  
N° 1525/DMO/2017 N° d'identification Fiscale : 00082603430350

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 15/2017

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de MEDEA dont le siège social est au Boulevard de l'ALN Ain d'Heb – MEDEA lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales La réalisation des projets suivants à travers la wilaya de Médéa.

**Projets N° 01**

RAR des 156/556 logements publics locatifs sans VRD à MEZGHENA (Programme 3500 logements (P-Q 2010-2014) tranche 2010)  
RAR des 80/556 logements publics locatifs sans VRD à MEZGHENA (Programme 1000 logements publics locatifs LPL année 2011)

**Projets N° 02**

Réalisation des 1657 logements publics locatifs groupe sis à Ksar El Boukhari – lot des voiries et réseaux divers.  
Réalisation des 1058 logements publics locatifs groupe sis à Berrouaghia – lot des voiries et réseaux divers.

Les entreprises possédant un certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie IV et plus activité travaux bâtiment principal ou secondaire pour les projets N° 01, et catégorie III et plus activité travaux bâtiment ou travaux publics principal ou secondaire pour les projets N° 02 peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Médéa, adresse : Boulevard de l'ALN, Ain d'Heb – MEDEA, contre paiement des frais d'un montant de 1500.00 DA non remboursable.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière et doivent être présentés dans trois (03) enveloppes distinctes :

- Une enveloppe contenant «**Dossier de candidature**» avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
- Une enveloppe contenant «**d'Offre technique**» contient un mémoire technique justificatif, la déclaration à souscrire et le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite «Lu et accepté».
- Une enveloppe contenant «**d'Offre financière**» comprenant la lettre de soumission + B.P.U + D.Q.U.

**A- Le dossier de candidature** : doit contenir les pièces suivantes :

- 1- Une déclaration de candidature ;
- 2- Une déclaration de probité ;
- 3- Statut de l'entreprise, authentifié par un notaire.
- 4- Documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- 5- La liste des moyens matériels destinés à l'exécution du projet. Cette liste doit être complétée obligatoirement par des cartes grises et les certificats d'assurances au nom du soumissionnaire pour chaque engin nécessaire ou une liste des matériaux signée par l'huissier de justice ou par l'expert agréé de l'année courante, pour le matériel qui ne possède pas de carte grise.
- 6- Un extrait de rôle apuré ou avec échéance, datant de moins de trois (03) mois, précisant la nature des cotisations (TAP, IRG et TVA) en cours de validité. (Conformément au cahier des charges)
- 7- Attestation de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBAPTH en cours de validité.
- 8- Liste nominative des salariés signée par la candidature, avec les diplômes, plus l'attestation d'affiliation de chaque élément visé par les services de la Caisse nationale des assurances sociales.
- 9- Certificat de dépôt des comptes sociaux, doit être remis par le C.N.R.C (personne morale) de l'année 2016, en cours de validité.
- 10- Planning des travaux (signature et cachet).
- 11- Extrait du casier judiciaire N° 03 (Original) du soumissionnaire s'il s'agit d'une personne physique ou du gérant (Directeur général) lorsqu'il s'agit d'une société,
- 12- N° d'identification fiscal pour les soumissionnaires algériens et étrangers qui ont déjà travaillé en Algérie.
- 13- Le registre du commerce légalisé auprès du C.N.R.C.
- 14- Protocole du contrat de regroupement et droit de signature.
- 15- Du certificat de qualification et classification en cours de validité catégorie IV et plus activité travaux Bâtiment principal ou secondaire pour les projets N° 01 catégorie IV et plus activité travaux Bâtiment ou travaux publics principal ou secondaire pour les projets N° 02. Les récépissés de dépôt de dossier ne sont pas valides, il sera procédé de ce fait au rejet de l'offre indiscutablement le rejet de l'offre.
- 16- Plan de charges actuel de l'entreprise.
- 17- Attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage.
- 18- Bilans des trois dernières années (2014-2015-2016)

**B- Offre technique** : doit contenir les pièces suivantes :

Déclaration à souscrire remplie (date, signature et cachet),  
Cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite «Lu et accepté».  
Un mémoire technique justificatif et tout autre document permettant d'évaluer l'offre technique.

**C - Offre financière** : doit contenir :

La lettre de soumission remplie (date, signature et cachet).  
Le bordereau des prix unitaires rempli (date, signature et cachet).  
Le détail quantitatif et estimatif rempli (date, signature et cachet).

Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention suivante :

A  
**MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DE PROMOTION ET DE  
GESTION IMMOBILIERE DE MEDEA**  
«**A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES**»  
**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES  
MINIMALES N° 15/2017**  
**Réalisation ..... des ..... logements publics locatifs..... sis à .....**

La date de dépôt des offres est fixée au **21<sup>ème</sup> jour**, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou *le BOMOP*, c'est la durée entre la 1<sup>ère</sup> parution dans les quotidiens nationaux et la date de dépôt des offres. Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end, celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant à **13h00**.

La durée de validité des offres est fixée à **03 mois**, plus la durée de préparation des offres **vingt et un (21) jours**, à compter de la 1<sup>ère</sup> parution de l'appel d'offres dans les quotidiens nationaux, soit **cent onze (111) jours**.

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à **12 heures**.

Les soumissionnaires sont invités à y assister,  
Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end, celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

Le Jeune Indépendant du 10/12/2017/ANEP N° 530 829

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL BAYADH  
DAIRA DE BOUALEM  
COMMUNE DE SIDI AMAR  
NPN : 09843218906515

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article alinéa 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics.

Le P/APC de la commune de Sidi Amar porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres relatif au : **Désenclavement par réalisation d'une route reliant Sidi Amar – El-Hammara – El-Baïm**, paru dans la presse nationale, qu'à l'issue des évaluations des offres techniques et financières, le marché est attribué provisoirement comme suit :

Intitulé du projet	Entreprise titulaire	N°	Montant avant vérification	Montant après vérification	Débit	CRS
Désenclavement par réalisation d'une route reliant Sidi Amar – El-Hammara – El-Baïm	ETP ELHABIAN MOHAMED Djella	1982171700620220	19.896.400,00	19.896.400,00	06 ans	Mécanisme

Conformément aux dispositions de l'article alinéa 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics.

Les recours éventuels à l'encontre de la présente décision peuvent être introduits à Monsieur le président de la commission des marchés durant **10 jours** à compter de la première parution du présent avis.

LE PRÉSIDENT DE L'APC

Le Jeune Indépendant du 10/12/2017/ANEP N° 530 769

PURGE EN ARABIE

# La plupart des détenus ont accepté un accord sauf le prince Walid

La plupart des personnalités arrêtées en novembre dans le cadre d'une présumée opération anticorruption en Arabie saoudite auraient accepté un arrangement financier en échange de leur libération, a déclaré mardi le procureur général.



Selon de nombreux observateurs, ces arrestations ont pour but d'écarter les personnalités censées protester contre l'intronisation de Mohamad Ben Salmane ou de les affaiblir. Alors que la mise en place d'une commission anticorruption présidée MBS n'est qu'une couverture destinée à leurrer l'opinion publique saoudienne et à amortir les réactions qui pourraient découler de leur arrestation. Au total, plus de 200 personnalités influentes, dont des ministres, ex-ministres ou le prince milliardaire Al-Walid ben Talal, avaient été arrêtées dans le royaume. « La plupart des détenus qui

font l'objet d'allégations de corruption de la part du comité (anticorruption) ont accepté un accord », a indiqué le procureur général dans un communiqué, ajoutant que 159 personnes étaient actuellement emprisonnées dans le cadre de cette affaire. « Des arrangements nécessaires sont en train d'être finalisés en vue de la conclusion de cet accord », a-t-il précisé. Mais d'après un site d'information jordanien, cité par le site Arabi21, le prince Walid ne fait pas partie de ceux qui ont accepté le compromis. Il aurait réclamé une commission d'enquête internationale et des comités d'inspection également

internationaux afin de réviser tous ses comptes. Selon le procureur général d'Arabie saoudite, au moins 100 milliards de dollars ont été détournés ou utilisés à des fins de corruption dans le royaume depuis plusieurs décennies. Une source proche du gouvernement avait fait état fin novembre de la libération du prince Metab ben Abdallah, fils du défunt roi Abdallah, arrêté dans le cadre de la purge. Il a été libéré après avoir payé plus d'un milliard de dollars dans le cadre d'un « accord transactionnel » avec des autorités, a indiqué l'agence Bloomberg News.

R. I.

## TRUMP ENTEND INTRODUIRE DE NOUVELLES SANCTIONS CONTRE L'INDUSTRIE MILITAIRE RUSSE



LE PRÉSIDENT américain entend introduire de nouvelles sanctions contre les sociétés de l'industrie militaire russes suite aux violations présumées du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire, selon les médias américains. La Russie déclare respecter ses engagements. Donald Trump aurait l'intention d'adopter de nouvelles sanctions antirusse à cause des violations présumées du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire, a fait savoir Politico en se référant à une source haut placée de l'Administration américaine. Selon ce magazine américain, le département du Commerce des États-Unis pourrait sanctionner les sociétés russes ayant élaboré des technologies contribuant à la création de nouvel armement en violation du Traité FNI dont le trentenaire a été célébré hier. Les États-Unis entendraient ainsi faire savoir à la Russie que l'Administration Trump ne tolérera pas la violation de ce traité. Cette déclaration intervient juste après que les deux pays signataires ont annoncé qu'ils organiseraient prochainement une nouvelle rencontre de la commission de contrôle du traité. La Russie dément toutes les allégations selon lesquelles elle aurait violé ce traité, tout en accusant les États-Unis de créer des systèmes militaires incompatibles avec ses engagements, conformément à ce document. « Nous soulignons encore une fois que nous allons respecter toutes les conditions du Traité FNI tant que nos partenaires les respectent. Nous sommes prêts à mener un dialogue dépolitisé et professionnel sur le fond des problèmes accumulés. Mais nous n'acceptons pas les tentatives de nous imposer des ultimatums et d'exercer une pression militaire et politique, en introduisant de nouvelles sanctions contre la Russie, dont ils parlent beaucoup à Washington », a déclaré le ministère russe des Affaires étrangères. Le Traité FNI, en conformité avec lequel l'URSS et les États-Unis se sont engagés à renoncer à la fabrication, aux essais et au déploiement de missiles lancés depuis le sol et ayant une portée se situant entre 500 et 5 500 km, a été signé le 9 décembre 1987 à Washington.

R. I.

CCG

# Le Qatar détrône l'Arabie saoudite de sa 1<sup>ère</sup> place de client des armements français

À PEINE COMMENCÉE, la visite officielle du Président français au Qatar a déjà porté ses fruits. Doha vient d'annoncer l'achat de 12 Rafale, de 490 blindés VBCI de Nexter et de 50 avions civils A321. Ces contrats font de lui le premier client de la France en matière d'armement dans la région. À son arrivée à Doha, dans le cadre d'une visite officielle, Emmanuel Macron était attendu avec une déclaration, qui n'allait pas manquer de lui donner le sourire ainsi qu'à toute l'industrie militaire française. Le Qatar a annoncé l'achat de 12 Rafale supplémentaires, en plus des 24 commandés en 2015, et un accord pour 490 blindés VBCI de Nexter. Ces contrats font de Doha le premier client de la France dans la région du Golfe. Ce contrat porte la commande ferme totale de Rafale à 36 appareils auxquels s'y ajoute une option pour 36 Rafale supplémentaires, selon l'Élysée. Ceci en plus de l'achat de 50 avions civils A321 à Airbus. Le montant de tous ces



contrats est évalué 11 milliards d'euros. Pour Nexter, le contrat n'est pas encore ferme, mais l'engagement pour 490 VBCI est une avancée majeure. Si l'accord se confirme, le Qatar serait le premier client export de ce blindé à huit roues de 28 tonnes, capable d'embarquer neuf soldats, et déployé par l'armée de terre française en Afghanistan et au Mali. Sur les cinq dernières années (2012-2016), Doha devance pour la première fois Riyad, avec 7,4 milliards de commandes, contre 7,2 milliards. Les accords annoncés le 7 décembre vont encore creuser cet écart. Dans sa quête de soutiens diplomatiques dans le cadre de l'embargo qui lui est imposé par l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, le Qatar a aussi annoncé des commandes de 36 F-15 américains et de 24 Eurofighter Typhoon européens. Mais seule la commande de Rafale est un contrat ferme.

R. I.

# La reconnaissance par Trump de Jérusalem en tant que capitale israélienne suscite la colère et des protestations

**Renversant sept décennies de politique américaine au Moyen-Orient, le président Donald Trump a prononcé un discours mercredi devant la Maison-Blanche reconnaissant Jérusalem comme capitale d'Israël et promettant que les États-Unis commenceraient à préparer le déménagement de leur ambassade de Tel-Aviv à Jérusalem, devenant ainsi la première nation au monde à agir de la sorte.**

**C**ette décision a suscité une condamnation presque universelle de la part des alliés et des ennemis de Washington, ainsi que des manifestations palestiniennes dans la bande de Gaza et en Cisjordanie occupées par Israël, et dans d'autres régions du Moyen-Orient.

Dans un discours de 12 minutes, Trump a qualifié cette décision de «nouvelle approche au conflit entre Israël et les Palestiniens» et «d'un pas en avant pour faire avancer le processus de paix qui aurait dû être fait depuis longtemps». En réalité, cette décision représente un feu vert au gouvernement israélien d'extrême droite du premier ministre Benjamin Nétanyahou pour accélérer l'expansion et la création de nouvelles colonies sionistes et intensifier le nettoyage ethnique des Palestiniens de Jérusalem-Est.

En même temps, le président américain a eu recours à son autoglorification habituelle, disant que si les précédents présidents avaient promis de déménager l'ambassade, ils avaient «manqué à leurs engagements». En suggérant qu'il s'agissait d'un manque de «courage», il a proclamé

**Au cours de sa campagne électorale de 2016, Trump avait promis de devenir le «président le plus pro-Israël» de l'histoire américaine et de déménager l'ambassade américaine à Jérusalem. Cela faisait partie d'un effort calculé de gagner le soutien des chrétiens évangéliques de droite ainsi qu'un secteur beaucoup moins nombreux, mais financièrement crucial parmi les sionistes de droite, le plus important étant le milliardaire propriétaire de casinos Sheldon Adelson, qui a versé 25 millions de dollars dans la campagne de Trump.**

qu'«Aujourd'hui, je livre la marchandise.»

Dans des conditions où son gouvernement s'enfonçait dans la crise, et les cotes de popularité de Trump tombent à des plateaux records, l'annonce sur Jérusalem, tout en menaçant de déclencher une nouvelle série d'effusions de sang au Moyen-Orient et potentiellement au-delà, lui a permis sans trop d'effort de souder sa «base».

La décision aurait été rejetée à la fois par son secrétaire d'État, Rex Tillerson, et par le secrétaire à la Défense, le général James Mattis. L'action de Trump, cependant, n'était pas simplement – comme c'est largement caractérisé, particulièrement en Europe – un acte d'irresponsabilité ou même de folie. Au contraire, il est lié aux objectifs plus larges de l'impérialisme américain d'intensifier son intervention militaire au Moyen-Orient, notamment pour faire reculer l'influence iranienne à la suite des débâcles successives subies par Washington en Irak, en Libye et en Syrie.

Formellement, Trump a fondé sa décision sur Jérusalem à partir d'une loi promulguée en 1995, la soi-disant Jerusalem Embassy Act, qui fut approuvée avec un soutien bipartite écrasant. Cependant, la loi prévoyait une dérogation permettant au président des États-Unis de repousser le déménagement de l'ambassade américaine pour des raisons de sécurité nationale. Tous les présidents américains depuis Bill Clinton – y compris jusqu'à maintenant Trump – ont invoqué cette dérogation tous les six mois comme l'exige la loi.

L'action de Trump a été saluée par les principaux membres des deux partis au Congrès. «Jérusalem a été, et sera toujours, la capitale éternelle et indivisible de l'État d'Israël», a déclaré le président républicain de la Chambre des représentants, Paul Ryan, dans un communiqué.

Ben Cardin du Maryland, le principal démocrate à la commission sénatoriale des affaires étrangères, y a réagi: «Jérusalem est la capitale de l'État d'Israël et l'emplace-



ment de l'ambassade des États-Unis devrait refléter ce fait.» Alors que certains démocrates ont exprimé des réserves sur le moment choisi par Trump, celles-ci ont été discréditées par le fait que, rien qu'en juin dernier, le Sénat américain avait approuvé, sans aucune voix d'opposition, une résolution réaffirmant la demande de transfert

**Cette politique bipartite représente une répudiation ouverte du droit international, approuvant l'annexion illégale de territoires par Israël, y compris la majeure partie de la ville actuelle de Jérusalem, qui a été occupée militairement pendant la guerre israélo-arabe de 1967. De telles annexions ont été déclarées illégales en vertu des Conventions de Genève adoptées à la suite de la Seconde Guerre mondiale pour empêcher la répétition d'actions similaires à celles menées par le régime nazi en Allemagne.**

de l'ambassade à Jérusalem.

Des milliers de Palestiniens ont manifesté mercredi à Gaza en prévision du discours de Trump. Des manifestations ont également été signalées dans des écoles de Cisjordanie. Mercredi soir, un grand nombre de jeunes Palestiniens ont envahi les rues de la capitale jordanienne, Amman, l'un des principaux centres de réfugiés palestiniens. Tout en scandant «À bas l'Amérique! L'Amérique est la mère de la terreur!», ils ont appelé la monarchie hachémite du roi Abdoullah à rompre son traité de paix avec Israël. Les Palestiniens sont également descendus dans les rues à travers le Liban. Plusieurs centaines de manifestants se sont également rassemblés devant le consulat américain à Istanbul, lançant des pièces de monnaie et d'autres objets en direction du bâtiment.

Les organisations palestiniennes ont appelé à trois «Journées de la colère», culminant vendredi, lorsque les services religieux musulmans ont lieu. Les tentatives des forces de sécurité israéliennes d'empêcher les Palestiniens d'accéder à la mosquée Al-Aqsa à Jérusalem ont à plusieurs reprises servi à provoquer de violents affrontements. En 2000, une visite du site par le premier ministre Ariel Sharon avait provoqué une Intifada, ou insurrection palestinienne, et la violence a également été déclenchée en 2015 par les tentatives des colons sionistes de droite d'attaquer le site sacré islamique.

L'action de Trump a été vivement condamnée par les régimes arabes et les alliés de jadis de Washington en Europe occidentale.

Parmi les réactions les plus révélatrices, citons le ministre allemand des Affaires étrangères, Sigmar Gabriel, qui a déclaré à la veille de l'annonce que la décision de Trump indiquait pourquoi l'alliance entre Washington et l'Europe commençait à «s'effondrer». Il a ajouté que la décision sur le statut de Jérusalem devait être l'aboutissement de «négociations directes entre les deux parties», et que «tout ce qui aggrave la crise est contre-productif». La décision de Trump a été invoquée par l'establishment allemand pour promouvoir le réarmement du pays et la poursuite plus agressive de ses intérêts de grande puissance sur la scène mondiale. Interpellée par le Parlement au sujet de l'action de Trump, la première ministre britannique, Theresa May, l'a qualifiée d'«inutile» et a promis de parler au président américain à ce sujet. Le président français

Emmanuel Macron a qualifié l'action américaine de «regrettable». Tous deux ont réaffirmé que le statut de Jérusalem ne pouvait être réglé que par des négociations entre Israéliens et Palestiniens. La préoccupation principale des puissances européennes, des régimes arabes et de l'Autorité palestinienne basée à Ramallah est que l'action de Trump a une fois pour toutes coupé l'herbe sous le pied du soi-disant «processus de paix», une fiction diplomatique qui vasouille depuis plus d'un quart de siècle tandis que le régime israélien a progressivement étendu son

**La perspective d'une «solution à deux États», que Trump a déclaré que les États-Unis soutiendraient «si les deux parties se mettent d'accord», a déjà été rejetée par les couches dirigeantes du gouvernement israélien et rendue irréalisable par l'empêchement continu et la division des terres palestiniennes en un patchwork de territoires non contigus. Cela n'a été que confirmé par la reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël, niant la position palestinienne que cette même ville serait la capitale de tout État palestinien.**

emprise sur les territoires palestiniens occupés.

Les régimes bourgeois arabes monarchiques, autocratiques et dictatoriaux, qui avaient tous été consultés à l'avance par le gouvernement Trump, ont condamné publiquement, pour la forme, la reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël.

Le dictateur égyptien, le général Abdel Fattah al-Sissi, a averti que les actions de Trump «mineraient les chances de paix au Moyen-Orient».

De même, le roi saoudien Salman a déclaré que la décision sur Jérusalem «nuirait aux pourparlers de paix et augmenterait les tensions dans la région».

Selon de nombreux reportages, Mohammed ben Salman, le prince héritier saoudien et futur roi, a convoqué le mois dernier le chef de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas à Riyad pour l'informer des conditions de Trump et lui ordonner de les accepter sous peine de perdre le financement saoudien.

Suite au discours de Trump, Abbas a publié une réponse enregistrée avertissant que, en conséquence des actions du président américain, «les groupes extrémistes qui tentent de transformer le conflit dans notre région en une guerre religieuse, entraîneront la région [...] dans des conflits internationaux et des guerres sans fin».

Le chef de l'Autorité palestinienne, qui agit en tant que force de sécurité complémentaire pour l'occupation israélienne et un moyen d'enrichissement pour une mince couche de la bourgeoisie palestinienne, est préoccupé par le fait que le sabotage par Trump de toute prétention que les questions fondamentales du conflit israélo-palestinien seront réglées à travers des négociations, rend sa position intenable.

Cet appel pathétique ne trouvera aucune sympathie à Washington. La possibilité que cette provocation sur Jérusalem alimente le terrorisme islamiste est sans doute déjà prise en compte dans les calculs de Washington. Les attaques terroristes servent de prétextes utiles à la guerre à l'étranger et à la répression au pays.

En même temps, le gouvernement Trump calcule manifestement que l'Arabie saoudite, les autres monarchies pétrolières du Golfe et les régimes sunnites autocratiques de la région ne laisseront aucune inquiétude sur le sort des Palestiniens interférer avec leur détermination à cimenter un axe anti-Iran avec les États-Unis et Israël.

Le premier ministre israélien Nétanyahou a diffusé sa propre déclaration enregistrée, saluant l'initiative des États-Unis de la reconnaissance de Jérusalem en tant que capitale d'Israël comme étant «historique» et louant Trump pour sa «décision courageuse».

La réalité, cependant, est que cette reconnaissance représente un clou de plus dans le cercueil de la soi-disant «solution à deux États», dissipant ainsi toute illusion persistante selon laquelle la fin de l'oppression des masses palestiniennes se fera par des accords diplomatiques et négociations entre l'impérialisme et les régimes bourgeois arabes. La seule option qui reste est celle de la lutte révolutionnaire, unissant les travailleurs arabes et juifs dans une lutte commune pour une solution socialiste aux fléaux de la guerre, de l'inégalité et de l'exploitation produits par le système capitaliste.

**Bill Van Auken**



8<sup>e</sup> FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'ALGER

# Kemtiyu Cheikh Anta et United Kingdom les lauréats

Les deux Grands prix du huitième Festival international du film d'Alger, clôturé dans la soirée de ce vendredi 08 décembre à El Mougggar, sont attribués au documentaire Kemtiyu Cheikh Anta du Sénégalais Ousmane William Mbaye et au long métrage fiction United Kingdom de la Britannique Amma Asante.

Présidés respectivement par les cinéastes maliens Manthia Diawara et Cheikh Oumar Sissoko, les jurys des catégories documentaire et fiction ont distingué Kemtiyu Cheikh Anta, un documentaire sur le parcours et à l'engagement scientifique et militant du chercheur sénégalais Cheikh Anta Diop, et à United Kingdom, une fiction sur la relation amoureuse d'un jeune roi du Bostwana et une Londonienne de 24 ans, en 1947, – un film projeté pour la première fois en Algérie – qui sont confrontés à l'esprit conservateur et aux lois de l'apartheid. Lors de la clôture de cette édition, un hommage sera rendu au réalisateur franco-algérien Rachid Bouchareb en sa présence par la projection de son film La route d'Istanbul (2016), une fiction sur une mère en quête de sa fille partie en Syrie. Auparavant, des personnalités seront également honorées : les cinéastes Mahmoud Zemmouri, Youcef Bouchouchi, Mohamed Bouamari, le photographe et cameraman Stevan Labudovic, l'homme politique Jean Ziegler. Dédié au film engagé, le choix du festival est résolument porté sur des œuvres traitant de questions d'ordre politique, social, écologique, économique et autres humaniste comme les migrations et la violence. Le programme de cette édition comprendra les luttes pour les droits humains et pour l'indépendance nationale. Des films comme Maman colonelle du Congolais Dieudo Hamadi, portrait d'une policière chargée de la protection des enfants et de la lutte contre les violences sexuelles, Off Frame, la révolution jusqu'à la victoire du Palestinien Mohanad Yaqubi sur la construction identitaire palestinienne par l'image. La décolonisation et les droits des réfugiés sont également à l'affiche, dans Fenêtre sur le court métrage (hors compétition), pour la première fois dans ce festival, avec six œuvres consacrées à la cause sahraouie et au drame des réfugiés. Aussi, des portraits de militants seront appréciés : Kemtiyu Cheikh Anta, Jean Genet, Jean-Jacques de



Félice, Jean Ziegler. Quant à l'actualité internationale, elle sera traitée dans des fictions comme Era o hôtel Cambridge de la Brésilienne Eliane Caffé et dans des documentaires comme Molenbeek, génération radicale ? de Chergui Kharroubi et José-Luis Penafuerte. Une sélection du comité d'organisation de ce festival qui privilégie les critères esthétiques et artistiques.

R. C

## PALMARES

- Documentaire

Mention spéciale du jury : Off Frame, la révolution jusqu'à la victoire du Palestinien Mohanad Yaqubi.

Prix spécial du jury : On revient de loin (Opération Corréa 2) des Français Pierre Carles et Nina Faure.

Grand prix du jury : Kemtiyu Cheikh Anta



du Sénégalais Ousmane William Mbaye.

- Fiction

Mention spéciale du jury : Era o Hotel Cambridge de la Brésilienne Eliane Caffé. Prix spécial du jury : En attendant les hirondelles de l'Algérien Karim Mousaoui.

Grand prix du jury : A United Kingdom de la Britannique Amma Asante.

- Prix du public

Catégorie Documentaires : Maman Colonelle de Dieudo Hamadi de la République Démocratique du Congo ; Jean Genêt un captif amoureux, parcours d'un poète combattant de Michèle Collery de France (ex aequo).

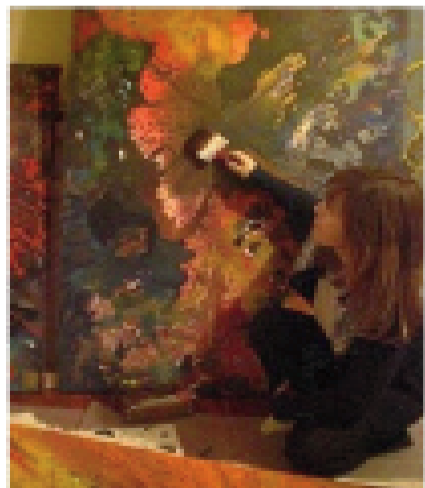
Catégorie Fiction : Bataillon de Dmitri Meskhiev de Russie ; Nous n'étions pas des héros de Nasreddine Guenifi d'Algérie (ex aequo).

## EXPOSITION D'UNE ARTISTE TURQUE À ALGER

# Au-delà de l'horizon

**VISIBLE** jusqu'au dimanche 07 janvier au musée national des Beaux-arts d'Alger, l'exposition Au-delà de l'horizon de l'artiste peintre turque Assegül Ozelen Poroy relève d'un voyage en Algérie.

Une trentaine de toiles constituent l'exposition dont le vernissage a eu lieu ce jeudi. Dans Au-delà de l'horizon qui relève d'un voyage de l'artiste en Algérie, les peintures de Assegül Ozelen Poroy, qui expose pour la première fois en Algérie, dévoilent différentes facettes de l'Algérie revisitée à travers ses paysages, sa culture et ses habitants. Réalisés entre 2015 et 2017, ces tableaux résument les visites de l'artiste notamment à la Casbah d'Alger, ville antique et symbole de la culture algérienne, illustrée dans A travers la fenêtre ottomane, Alger vue du balcon, un tableau de grand format dans lequel l'artiste Assegül Ozelen peint une maison qui donne sur un jardin fleuri. Le visiteur peut



également admirer la beauté de paysages inspirés des pérégrinations de la peintre dans le pays comme dans Alger vue du ciel et Ciel ouvert. Dans d'autres œuvres

comme La vague et l'enfant, elle esquisse le portrait d'un enfant assis à proximité de la plage. Impressionnée par la beauté de l'Algérie, ainsi qu'elle l'exprime, c'est par des couleurs chaudes comme le rouge et le jaune, dominants dans ses peintures, que l'artiste traduit les émotions que lui a procurées ses virées algériennes. « Certaines de mes toiles reflètent des séquences de ma vie personnelle, d'autres soulignent le lien émotionnel entre l'homme et l'environnement où il vit et qu'il est parfois obligé de quitter », explique Assegül Ozelen lors du vernissage de l'exposition. Diplômée de la peinture, Assegül Ozelen Poroy a participé à plusieurs expositions collectives et individuelles à travers l'Europe. Membre de l'Union des peintres et sculpteurs de Turquie, elle est également auteure d'ouvrages sur l'art pictural et les musées.

APS

## VALSE

Concert Les Valses de Vienne avec l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger sous la direction de Amine Kouider. Le lundi 11 décembre. 19h. Opéra Boualem-Bessaih d'Alger. Accès : 500 DA.

## ANIMATION

2<sup>e</sup> Semaine du film d'animation. Institut français d'Alger. Entrée libre.

Lundi 11 décembre. 18h : Louise en hiver de Jean-François Laguionie (Fr, 1h15, 2016).

Mardi 12. 14h : Le grand méchant renard et autres contes de Benjamin Renner et Patrick Imbert (Fr, 1h20, 2017). 16h : En sortant de l'école, autour de Prévert en présence de Delphine Maury.

Mercredi 13. 18h : Le roi et l'oiseau de Paul Grimault (Fr, 1h27, 1980) en présence de Carole Rouet.

Jeudi 14. 18h : Wakfu, troisième saison de Fabrice Nizini en présence du réalisateur.

Samedi 16 décembre. 14h : Zombillénum de Arthur de Pins et Alexis Ducord (Fr, 1h18, 2017).

## GUERNICA

Dialogue hispano-algérien sur le Guernica – 80<sup>e</sup> anniversaire du tableau – jusqu'au jeudi 25 janvier. Vernissage le mardi 12 décembre. 18h. Institut Cervantes d'Alger. Œuvres des artistes Julio Lozano, Abderahmane Aidoud, Abderahmane Cheref, Amor Idriss Dokman, Djahida Houadef, Mouna Bennamani.

## ART

L'artiste Amina Benboureche expose Cycles jusqu'au vendredi 15 décembre. Institut culturel italien d'Alger. Réalisation d'illustrations graphiques sur différents supports.

## JAZZ

Quintette Jorge Pardo d'Espagne en concert jazz-flamenco. Le samedi 16 décembre. 19h. Ibn Zeydoun, Alger. Accès : 500 DA. Interprétation des titres de l'album Djinn aux rythmes du saxophone, flûte, guitares basse et flamenca, percussions et du son électronique.

## THEATRE

Représentation de la pièce Babour eghraq de Slimane Benaïssa jusqu'au dimanche 17 décembre. Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi d'Alger. 18h30. Une œuvre classique jouée en trio avec humour sur la situation en Algérie. Accès : 500 DA.

## PATRIMOINE

Conférence Patrimoine et imaginaire esthétique par Ridha Djemai, docteur en philosophie de l'art, spécialisé dans la peinture à l'université d'Alexandrie en Egypte, artiste plasticien et calligraphe. Samedi 23 décembre. 11h. Dar essouf-Ecole nationale de conservation et restauration des biens culturels. Casbah d'Alger.

## COURT-METRAGE

Nuit du court-métrage. Le samedi 23 décembre. 18h. Institut français d'Alger. Séances de projection gratuites. Initialement lancé par le Centre national du cinéma et de l'image animée en France en 2011, l'événement est célébré dans plus de 50 pays.

## ECOLE

Ouverture d'une nouvelle école de musique et de théâtre pour enfants et adultes de l'établissement Arts et Culture d'Alger avec les frères Ahmed et Mouloud Ibari. Chaabi, andalou, guitare classique et d'autres instruments. Cheraga-Alger (rue Belahcen). Inscriptions : 02 photos d'identité, extrait de naissance, certificat médical, frais annuels d'inscription (selon la discipline), autorisation légalisée du tuteur pour les enfants.

DIABÈTE DE TYPE 1 : CE N'EST PAS TOUJOURS UNE MALADIE JUVÉNILE

# 42% des diabétiques de type 1 sont diagnostiqués après 30 ans

*Le diabète de type 1 est souvent considéré comme une « maladie infantile », on en parle d'ailleurs souvent comme le « diabète juvénile » et la plupart des cas diagnostiqués le sont à un jeune âge. Ainsi, les personnes qui développent le diabète à l'âge adulte sont souvent diagnostiquées avec un type 2, parfois à tort. Cette étude de l'Université d'Exeter, présentée dans le Lancet - Diabetes & Endocrinology, appelle les médecins à s'assurer chez leurs patients adultes, de poser le bon diagnostic pour opter ensuite pour le bon traitement.*

**L**e diabète de type 1 est une maladie auto-immune où le corps détruit les cellules productrices d'insuline du pancréas. Il est dit insulino-dépendant et son traitement nécessite des injections d'insuline à vie. Dans le diabète de type 2, le patient est résistant à l'insuline ou en produit insuffisamment. Ce diabète peut être géré dans ses premiers stades par un changement de régime alimentaire et un traitement antidiabétique.

L'étude a porté sur les données de 13.250 adultes participant à la UK Biobank et ayant reçu un diagnostic de diabète à différents âges. Les participants ont été évalués pour différents aspects de santé, des échantillons de sang ont été prélevés pour analyse génétique. La cohorte visait en effet à déterminer comment les personnes génétiquement prédisposées au diabète de type 1 développent la maladie plus tard dans la vie plutôt que dans l'enfance ou l'adolescence. Les chercheurs ont en particulier recherché les variantes génétiques connues pour être associées au diabète de type 1. Ils ont ensuite affecté à chaque participant un score de risque génétique de diabète de type 1.

42% des diabétiques de type 1 sont diagnostiqués après 30 ans : l'analyse montre en effet que chez les patients ayant développé un diabète de type 1, 42% n'ont pas été diagnostiqués avant l'âge de 30 ans : précisément, 13.250 participants étaient atteints de diabète, dont 55% avaient des scores de risque génétique élevé ;

1.286 cas soit 9,7% des cas de diabète ont été diagnostiqués comme de diabète de type 1, et tous ces cas concernaient des participants à score de risque génétique élevé ;

18% des participants à score de risque élevé ont bien reçu un diagnostic de diabète de type 1, les autres de diabète de type 2

42% des personnes à risque élevé diagnostiqué avec le type 1 (537) ont été diagnostiquées entre 31 et 60 ans, les autres ayant été diagnostiquées avant l'âge de 30 ans ;

parmi toutes les personnes de moins de 30 ans au moment du diagnostic de diabète, 74% présentaient un diabète de type 1 ;

parmi toutes les personnes âgées de 31 à 60 ans au

moment du diagnostic de diabète, 4% présentaient un diabète de type 1 ;

L'incidence du diabète de type 1 après l'âge de 30 ans n'est pas négligeable : ces données ont des implications cliniques claires en sensibilisant patients et professionnels de santé sur l'incidence non négligeable du diabète de type 1 après l'âge de 30 ans : dans cette étude, plus de 40% des personnes à risque génétique élevé de type 1 ont été diagnostiqués après l'âge de 30 ans. Il existe donc une lacune dans la reconnaissance du diabète de type 1 tardif.

Si l'étude permet de conclure que le diabète de type 1 est « mal étiqueté » comme une « maladie de l'enfance », elle ne précise pas la proportion de patients atteints de diabète de type 1 qui auraient reçu un diagnostic initial erroné et ont donc bénéficié avec retard, de l'insulinothérapie nécessaire à son traitement.

2e papier

## DIABÈTE ET MALADIE CARDIOVASCULAIRE : 2 GRANDES ÉPIDÉMIES CHRONIQUES LIÉES PAR LA GÉNÉTIQUE

Le diabète et les maladies cardiaques, les deux maladies chroniques entraînant les plus grands fardeaux sanitaires s'avèrent liés par un « fond génétique » commun, révèle cette étude de la Penn, présentée dans la revue Nature Genetics. Des variantes génétiques, facteurs de risque conjoint pour ces deux maladies qui constituent de nouvelles cibles en puissance pour de futures thérapies bien sûr. Les chercheurs de Pennsylvanie nous rappellent l'ampleur de l'épidémie de diabète de type 2, une maladie chronique qui touche aujourd'hui plus de 380 millions de personnes à travers le monde. En dépit de son ampleur, la compréhension de son étiologie présente encore des lacunes. Si on sait que le diabète de type 2 est également un facteur de risque important de maladies coronariennes, on ne connaît pas les voies biologiques qui expliquent cette connexion entre les 2 pathologies. Cette large analyse de données génétiques qui examine les variantes associées au diabète puis au risque cardiovasculaire révèle un lien génétique.

17 nouveaux facteurs génétiques identifiés : c'est l'ana-

lyse des données de séquençage du génome de plus de 250.000 personnes qui révèle ici 16 nouveaux facteurs de risque génétique du diabète et un nouveau facteur de risque cardiovasculaire. Cette découverte suggère de nouvelles hypothèses sur les mécanismes des deux maladies car la plupart des sites du génome associés au risque de diabète sont également associés à un risque accru de maladie coronarienne. Pour 8 de ces sites (loci), les chercheurs identifient une variante qui influence le risque pour les deux maladies. Seul résultat surprenant, une variante du gène pour la protéine anti-cholestérol ApoE, qui se révèle associée à un risque plus élevé de diabète, mais à un risque plus faible de maladie coronarienne. Enfin, certaines variantes sont plus impactantes que d'autres : les variantes qui augmentent le risque d'obésité ou d'hypertension artérielle, par exemple, semblent stimuler le risque de maladie coronarienne plus fortement que les variantes qui altèrent les taux d'insuline ou de glucose.

Des facteurs de risque génétique partagés : ces facteurs (ou variantes) affectent des voies biologiques bien spécifiques, impliquées dans l'immunité, la prolifération cellulaire et le développement cardiaque. L'identification de ces variantes génétiques liées à la fois au diabète de type 2 et au risque coronarien ouvre l'opportunité de réduire le risque des 2 pathologies avec 1 seul médicament. « De ce point de vue, il serait logique de se concentrer sur les voies les plus fortement liées aux deux maladies », commente le Dr Saleheen, professeur adjoint de biostatistique et d'épidémiologie.

Du diabète à la maladie coronarienne : ainsi, dans l'ensemble, le lien génétique entre les maladies semble fonctionner dans un sens, du diabète à la maladie coronarienne, c'est-à-dire que les gènes de risque pour le diabète de type 2 sont beaucoup plus susceptibles d'être associés à un risque accru de maladie cardiovasculaire, que l'inverse.

En conclusion, il devrait être possible de concevoir des médicaments pour le diabète de type 2 qui ont des effets bénéfiques sur le risque cardiovasculaire mais il « reste » à identifier et désynchroniser les voies « contraires ».

DIABÈTE ET MALADIE CARDIOVASCULAIRE :

## 2 grandes épidémies chroniques liées par la génétique

**LE DIABÈTE** et les maladies cardiaques, les deux maladies chroniques entraînant les plus grands fardeaux sanitaires s'avèrent liés par un « fond génétique » commun, révèle cette étude de la Penn, présentée dans la revue Nature Genetics. Des variantes génétiques, facteurs de risque conjoint pour ces deux maladies qui constituent de nouvelles cibles en puissance pour de futures thérapies bien sûr.

Les chercheurs de Pennsylvanie nous rappellent l'ampleur de l'épidémie de diabète de type 2, une maladie chronique qui touche aujourd'hui plus de 380 millions de personnes à travers le monde. En dépit de son ampleur, la compréhension de son étiologie présente encore des lacunes. Si on sait que le diabète de type 2 est également un facteur de risque important de maladies coronariennes, on ne connaît pas les voies biologiques qui expliquent cette connexion entre les 2 pathologies. Cette large analyse de données génétiques qui examine les variantes associées au diabète puis au risque cardiovasculaire révèle un lien génétique.

17 nouveaux facteurs génétiques identifiés : c'est l'analyse des données de séquençage du génome de plus de 250.000 personnes qui révèle ici 16 nouveaux facteurs de risque génétique du diabète et un nouveau facteur de risque cardiovasculaire. Cette découverte suggère de nouvelles hypothèses sur les mécanismes des deux maladies

car la plupart des sites du génome associés au risque de diabète sont également associés à un risque accru de maladie coronarienne. Pour 8 de ces sites (loci), les chercheurs identifient une variante qui influence le risque pour les deux maladies. Seul résultat surprenant, une variante du gène pour la protéine anti-cholestérol ApoE, qui se révèle associée à un risque plus élevé de diabète, mais à un risque plus faible de maladie coronarienne. Enfin, certaines variantes sont plus impactantes que d'autres : les variantes qui augmentent le risque d'obésité ou d'hypertension artérielle, par exemple, semblent stimuler le risque de maladie coronarienne plus fortement que les variantes qui altèrent les taux d'insuline ou de glucose.

Des facteurs de risque génétique partagés : ces facteurs (ou variantes) affectent des voies biologiques bien spécifiques, impliquées dans l'immunité, la prolifération cellulaire et le développement cardiaque. L'identification de ces variantes génétiques liées à la fois au diabète de type 2 et au risque coronarien ouvre l'opportunité de réduire le risque des 2 pathologies avec 1 seul médicament. « De ce point de vue, il serait logique de se concentrer sur les voies les plus fortement liées aux deux maladies », commente le Dr Saleheen, professeur adjoint de biostatistique et d'épidémiologie.

Du diabète à la maladie coronarienne : ainsi, dans l'en-

semble, le lien génétique entre les maladies semble fonctionner dans un sens, du diabète à la maladie coronarienne, c'est-à-dire que les gènes de risque pour le diabète de type 2 sont beaucoup plus susceptibles d'être associés à un risque accru de maladie cardiovasculaire, que l'inverse.

En conclusion, il devrait être possible de concevoir des médicaments pour le diabète de type 2 qui ont des effets bénéfiques sur le risque cardiovasculaire mais il « reste » à identifier et désynchroniser les voies « contraires ».

### RENDEZ VOUS SCIENTIFIQUE

- 1e Congrès international de Chirurgie Générale de Sétif - 16 septembre 2017 à Sétif
- 15ème congrès national de cœliochirurgie - 4 et 5 octobre 2017 à Blida
- Workshop sur la recherche en cancérologie - 25 au 27 octobre 2017 à Taghit
- 14ème Congrès National d'Hématologie - 26 au 28 octobre 2017 à Constantine
- 3 e journées de Sidi Bel Abbès - 6 et 7 décembre 2017 - Sidi Bel Abbès
- 6ème journée de chirurgie de l'hôpital militaire - 12 décembre 2017 à Constantine



**LE JEUNE INDÉPENDANT EST DÉSORMAIS  
DISPONIBLE SUR VOS SMARTPHONE,  
TÉLÉCHARGEZ NOTRE APPLICATION  
ANDROID SUR GOOGLEPLAY**



## HANDISPORT / MONDIAUX-2017 DE POWERLIFTING:

L'Algérien Bettir décroche la médaille de bronze

**L'ATHLÈTE** Algérien Bettir Hocine (+65 kg) a décroché la médaille de bronze dans sa catégorie de poids aux Championnats du Monde de powerlifting handisport (messieurs et dames), clôturés vendredi soir Mexico. L'Algérien a terminé le concours avec une barre de 188 kg, réalisé lors de son troisième essai, après avoir entamé la compétition avec 183 kg. Le médaillé d'or du Grand-Prix IPC de Fizaïa (Emirats arabes unis) en février dernier a été devancé par le Nigérian Kehinde Paul (220 kg) et le Chinois Liu Lei (193 kg). Dans les autres résultats des Algériens, Hadj Ahmed Beyour (+49 kg) et Samira Guerioua (+45 kg) se sont contentés, chacun, de la 6<sup>e</sup> place de leurs catégories de poids. De son côté, Nacera Belarbi s'était contentée de la 13<sup>e</sup> et avant-dernière position dans la catégorie des -86 kg, dominée par la Nigériane Alice Oluwafemiayo, la Chinoise Zheng Feifei et l'Égyptienne Hassan Gehan. Engagée dans le plateau B, Belarbi a soulevé 83 kg à son second essai avant d'échouer à 86 kg. Avant le départ de la délégation nationale pour le Mexique, l'entraîneur de la sélection algérienne de powerlifting handisport, Mohamed Salah-Eddine Benatta avait déclaré que les athlètes engagés aux Mondiaux-2017 auront la mission d'améliorer leurs charges, après une saison difficile marquée par les blessures des uns et la réforme des autres. Il est à rappeler que sur les quatre athlètes qualifiés aux Mondiaux-2017 de Mexico, seuls Houcine Bettir et Samira Guerioua avaient pris part aux derniers Jeux Paralympiques de Rio en 2016.

## FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE CYCLISME (FAC):

Ilies Laroui nouveau Directeur technique national

**ILIES LAROUÏ** est le nouveau Directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC). L'annonce en a été faite ce vendredi par le président de la FAC, Mabrouk Kerboua, à l'ouverture du collège technique national qui se tient ce week-end à l'ENS/STS. Docteur en sport, Laroui, a occupé par le passé le poste d'entraîneur national des cadets. Il est actuellement en charge de la sélection nationale juniors (garçons). Le nouveau DTN a indiqué que « le plus urgent est l'organisation de la DTN avec la désignation du Directeur de équipes nationales, du directeur de la formation, et du directeur des jeunes talents ».

## LIGUE 1 MOBILIS (RÉSERVES/14E JOURNÉE) : PARADOU AC CONFORTE SA POSITION DE LEADER

**LE PARADOU AC**, vainqueur vendredi en déplacement face à l'Olympique Médéa (3-1), a conforté sa position en tête du classement du championnat de Ligue 1 de football «réserves», au terme de la 14<sup>e</sup> journée disputée le week-end. L'Entente, tenant du titre, qui suit derrière à la deuxième place (29 points), s'est imposée largement face à la lanterne rouge du DRB Tadjenanet (4-1) alors que l'USM Alger (3e, 24 pts) a été surprise à domicile face à la JS Kabylie (2-1). Les Algérois comptent un match en moins à disputer mardi prochain sur le terrain de l'ESS.

LEUR CLUB EST SACRÉ CHAMPION D'HIVER

# Les Sanafir rallient la cause d'El Qods

*Enfin, le CSC a réussi à conserver son avance sur son poursuivant immédiat qui du coup lui permet de décrocher l'honorifique titre de champion d'hiver.*

Il y a bien longtemps que les sanafir n'avaient pas autant savouré une fin de match à « Hamlaoui » comme ce fut le cas avant-hier. Bien que le semi-échec (1-1) devant une équipe blidie qui n'a pas manqué d'engagement a un tant soit peu gâché la fête des fans du club constantinois les laissant sur leur faim. La lanterne rouge a donc réussi à un quart d'heure du sifflet final sur une réalisation de Ouamri à damner un pion au leader le privant du coup de deux précieux points qui auraient pu lui permettre de passer la trêve d'hiver avec une bonne avance. Désormais avec un solde de cinq points en plus que la Saoura qui pour sa part n'a pu résister à la fougue des Hamraouas, les poulains de Amrani ont tout compte fait



réussi l'essentiel à une journée de la baisse de rideau de la phase aller.

Le coach clubiste qui aurait souhaité empocher les trois points avant hier s'est dit très déçu par le résultat. Amrani assume, à en croire sa déclaration d'après match toute la responsabilité. Il n'a pas su trouver les failles pour contrecarrer le jeu défensif des visiteurs, a-t-il dit.

Pour revenir à l'ambiance ayant prévalu avant, durant et après la rencontre, d'aucuns admettent que l'affluence a franchi tous les records enregistrés depuis le début

de saison. Au moment où les tribunes ont affiché complet deux heures avant l'entame des débats sur le carré vert, des milliers sont restés dehors squattant les alentours de l'écrin Hamlaoui à la recherche de la moindre faille des stadiers pour pouvoir y accéder.

Le fait que le club cirtéen joue les premiers rôles n'est pas étranger à ce bouillonnement, mais ce vendredi particulier marqué par une série de révoltes à travers plusieurs pays musulmans à la suite de la décision de l'administration américaine de transférer sa représentation diplomatique en Palestine occupée de Tel Aviv à la ville sainte de Jérusalem n'a pas laissé indifférents les inconditionnels du club de la capitale de l'Est algérien. A noter aussi que le millier de supporters blidis avec leur banderole vert et blanc installés au milieu de la masse humaine des verts et noirs ne pouvait que rallier le soutien constantinois à la cause d'El Qods dans un élan collectif aux cris de « falestine echouhada ».

Amine B

AG ÉLECTIVE DE LA FÉDÉRATION DES SPORTS DE BOULES:

## Mohamed Chraa élu nouveau président de la FASB

**MOHAMED CHRAA** a été élu président de la Fédération algérienne des sports de boules (FASB) pour le mandat olympique 2017-2020, lors de l'assemblée générale électorale (AGE), tenue samedi au Centre des Fédérations sportives à Dély-Ibrahim (Alger). Candidat unique au poste de président, Mohamed Chraa, président de la ligue de Relizane, a obtenu 39 voix des 39 membres de droit présents à l'assemblée générale qui compte 61 membres à voix délibératives (25 ligues, 5 clubs et 9 membres du bureau fédéral), en présence du représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), Djamel Amraoui. Deux candidats étaient en lice pour la poste de président de la FASB, mais dans au dernier moment, le président de la ligue de M'sila, Moussa Benkhaled, a préféré se retirer de la course dans une lettre adressée au secrétaire général de l'instance fédérale. Pour lui, l'assemblée générale a été «denu-

dée de ses prérogatives que lui confère le règlement de l'instance fédérale, ce qui le rendra forcément inquiet dans le cas où il serait élu à la présidence du bureau fédéral de la FASB dont on dit que les décisions sont soumises à des pressions externes». De son côté, le nouveau président de la FASB, Mohamed Chraa, a présenté une vision amère de la discipline qui a connu depuis une décennie un affaiblissement dont les conséquences ont été «désastreuses sur son développement au plan quantitatif et qualitatif, autant sur le nombre de licenciés que sur le niveau des joueurs.» Ce constat mérite d'être plus approfondi en cette étape charnière, autour d'une évaluation globale, fondée sur des pratiques managériales modernes dans une optique de rassemblement de toutes les énergies susceptibles de contribuer à la promotion de cette discipline qui a offert à l'Algérie sa première médaille d'or mon-

diale à Genève en 1964.», a déclaré à l'APS, Mohamed Chraa à l'issue de son élection à la tête de FASB. Pour ce faire, le développement du sport boules passe, selon Chraa, par une réorganisation de la discipline au niveau des quatre régions du pays (Est, Centre, Ouest et Sud), la formation avec la création de deux corps (arbitrage et éducateurs) et la révision du modèle sportif de compétition qui a «montré ses limites et aller vers une vraie compétition.» La consultation doit regrouper les représentants des joueurs dans toutes les structures (ligues, régions et bureau fédéral, des techniciens représentant les deux disciplines (Pétanque et Lyonnaise) et créer des structures régionales de développement et prospection.», a-t-il ajouté. La FASB fonctionne depuis deux mois sans président, après la démission de Mohamed-Réda Harroug, élu en mars dernier pour un mandat olympique de quatre années.

RALLYE «CHALLENGE SAHARI :

## L'Algérien Allahoum et l'Italien Tognarini remportent la 1<sup>ère</sup> étape

**LE PILOTE** algérien, Fodil Allahoum, navigué par l'Italien Giacomo Tognarini, a remporté jeudi soir la première étape «auto» du Rallye «Challenge Sahari international» qui s'est déroulée entre la commune d'El-Aricha (Tlemcen) et Tayout (Naâma) sur une distance de 122,5 km. Le duo a traversé la distance à bord d'un véhicule 4X4 en 1h12m30s, suivi des Algériens Lotfi Daoud et son coéquipier Ahmed Khemisti (1h24m17s), et des autres pilotes Algériens, les frères Nabil et Nadir Djoudi (1h26m30s). Fodil Allahoum qui a déjà participé à d'autres compétitions du genre dont le rallye Dakar, a indiqué à l'APS qu'il ne s'attendait pas à ce résultat, relevant qu'il a failli ne pas entrer

en course pour des raisons imprévues. «J'étais le dernier des concurrents. J'étais en retard de quinze minutes de la course mais je me suis retrouvé le premier. Ce score me motive beaucoup. J'espère continuer dans cette voie», a-t-il dit. La première étape a vu la participation de 24 pilotes. Celle consacrée à la course «moto» a été annulée à cause de l'arrivée tardive de quelques participants étrangers qui n'ont pu assister au contrôle technique de leurs motos. Le coup de starter du rallye a été donné par le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali. Les participants ont traversé un tronçon de 285,5 km entre Oran et El-Aricha sur autoroute (le parcours ne sera pas compta-

bilisé pour les participants), avant d'entamer la course officiellement entre El-Aricha et l'Oasis de Tayout sur une route non-goudronnée traversée de pipelines. La compétition a démarré après l'arrivée par bateau, mercredi soir, des derniers participants étrangers, retardés par les mauvaises conditions météorologiques, à partir de Marseille. Le contrôle technique des véhicules (61 motos, 2 camions, 24 4x4, 6 quads et 6 SSV) et les visites médicales pour les participants ont eu lieu mercredi. Une centaine de pilotes, représentant la France, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, le Portugal et l'Algérie participent à ce rallye, prévu en huit étapes, entre bitume et sable.

14<sup>e</sup> JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 1 MOBILIS

# Le CSC champion d'hiver, l'ESS remonte sur le podium

Le CS Constantine s'est assuré le titre symbolique de champion d'hiver, vendredi, lors de la 14<sup>e</sup> journée de Ligue 1 Mobilis de football, malgré le nul concédé à domicile (1-1) face à la lanterne rouge, l'USM Blida, au moment où l'ES Sétif s'est remparée de la 3<sup>e</sup> marche du podium, en dominant le DRB Tadjenanet (2-0), alors que l'USM Alger et la JS Kabylie se sont neutralisées (0-0) dans le «Clasico».

**D'**une redoutable efficacité depuis l'entame de la saison, y compris face aux ténors de la Ligue 1, l'attaque des Sanafir a marqué le pas contre le dernier du classement, avec un seul but inscrit par l'ex-Belouizdadi Boubekour Rebbih (27'), et auquel avait répondu le Blidéen Aouameri à la 72'. Le CSC est néanmoins assuré de conserver sa première place à la fin de la phase aller, synonyme de titre honorifique de «Champion d'hiver», car disposant de cinq points d'avance sur son premier poursuivant au classement, la JS Saoura, battue de son côté par le MC Oran un peu plus tôt dans l'après-midi, sur un but de Saïd (25'). L'USM Alger a lui aussi marqué le pas au cours de cette journée, après le nul concédé sur sa pelouse devant la JS Kabylie (0-0) dans le traditionnel «Clasico». Les Rouge et Noir restent scotchés ainsi à la 6<sup>e</sup> place avec 20 points mais avec un match en moins, au moment où la JSK est 10<sup>e</sup>, ex-aequo avec l'Olympique de Médéa, avec 16 unités pour chaque club. Les rumeurs faisant état d'un éventuel départ du coach Kheireddine Madoui vers le club tunisien, l'Etoile Sportive du Sahel, n'ont eu aucune incidence négative sur le rendement de l'ES Sétif, qui a réussi une très bonne affaire en reprenant seul la troisième place du classement, après sa victoire par deux buts à zéro contre le DRB Tadjenanet, grâce à Benayad (5') et Rebiaï (37'). Un précieux succès qui ramène l'Aigle noir à seulement deux longueurs de la JS Saoura, alors qu'après sa défaite à Sétif, le DRBT se retrouve dans une inconfortable position de premier club non reléguable, avec 14 points. De son côté, l'Olympique Médéa a renoué avec le succès en



disposant difficilement du Paradou AC, grâce à une réalisation de Bouabdallah (71'), permettant aux protégés du coach Sid Ahmed Slimani de se hisser à la 10<sup>e</sup> place, qu'ils partagent avec la JS Kabylie, avec 16 points pour chaque club, alors que le Paradou reste 7<sup>e</sup> avec le CR Belouizdad, avec 18 unités pour chaque club mais une rencontre de plus à disputer pour les Belouizdadi. Cette 14<sup>e</sup> journée avait démarré jeudi, par un derby algérois, entre le MC Alger et l'USM El Harrach, ayant tourné à l'avantage du «Doyen», vainqueur (2-0), grâce à Hachoud (64') et Bendebka

(65'). Un précieux succès pour le MCA, car il lui permet de se hisser à la 4<sup>e</sup> place avec 22 points au moment où l'USMH reste scotchée à l'avant-dernière place, avec seulement neuf unités au compteur, et se voit ainsi de plus en plus menacée de relégation. La journée se clôturera samedi, avec le déroulement des deux derniers matchs au programme: US Biskra - USM Bel-Abbès et CR Belouizdad - NA Hussein Dey. Le premier match se déroulera sans public, en raison du huis clos infligé à l'USB, alors que le derby algérois devrait drainer les foules.

14<sup>E</sup> JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 2 MOBILIS :

## Coup d'arrêt de l'AS Ain M'lila, le MO Béjaïa et le RC Relizane menacent

**LA DÉFAITE** du leader de la Ligue 2 Mobilis de football, l'AS Ain M'lila (2-0) face au CA Bordj Bou Arreridj est le fait saillant de la 14<sup>e</sup> journée, disputée vendredi et marquée également par les précieuses victoires du MO Béjaïa et du RC Relizane, contre respectivement la JSM Skikda et le RC Kouba sur le même score (1-0). L'ASAM avait cédé dès la 23<sup>e</sup> minute, sur un penalty de Ziad, avant que Gharbi n'aggrave la marque à la 65', sans qu'il ne puisse jamais revenir au score, surtout après l'expulsion du milieu de terrain Fouad Bouchekrit, ayant obligé les Rouge et Noir à terminer le match à dix. Une défaite sans incidence cependant sur le classement de l'ASAM, qui reste leader avec 31 points, sauf qu'il cède un peu de terrain devant ses concurrents directs pour l'accession, notamment le MO Béjaïa, revenu à seulement trois longueurs derrière, après sa courte mais précieuse victoire contre la JSM Skikda. Les Crabes, bien que confrontés à un concurrent direct pour la montée en Ligue 1, ont abordé cette rencontre avec conviction et ont ouvert le score dès la neuvième minu-

te, par l'intermédiaire de Noubli, et qui relègue la JSMS à la 6<sup>e</sup> place avec 23 points. La bonne opération dans le haut du tableau a été surtout celle du RC Relizane, qui a profité des défaites de l'ASO Chlef et de la JSM Béjaïa pour s'emparer seul de la troisième place, en battant difficilement le mal-classé RC Kouba, sur une réalisation de Meziane (29'). De son côté, l'ASO s'est inclinée sur des buts de Bencherghi (62') et Baâli (74'), au moment où le GC Mascara l'a emporté contre la JSMB grâce à Siam (43') et Hamri (65'), alors que Belgherbi avait réduit le score pour le club de Yemma Gouraya à la 57'. Une victoire importante pour le GCM, qui poursuit son ascension hors de la zone rouge, puisqu'il rejoint le MC Saïda la 10<sup>e</sup> place avec 15 points chacun. Un exploit devenu possible entre autres après la défaite du MCS, ayant été battu (3-0) chez l'ASM Oran, sur des réalisations signées Mesmoudi (27'), Benouis (50') et Zahzouh (83'). La lanterne rouge CRB Aïn Fekroune n'a que chèrement vendu sa peau lors de son déplacement chez le WA Tlemcen, puisqu'il a tenu bon, ne cédant qu'une seule fois à la

74' devant Belhadj. Mais c'était une fois de trop, car ce but unique a suffi au bonheur des Zianides, qui se positionnent seuls à la 9<sup>e</sup> place du classement général, avec 16 unités, alors que le CRBAF reste bon dernier, avec 10 points. L'espoir de se maintenir en Ligue 2 reste néanmoins permis pour les «Tortues» car ne comptant que trois longueurs de retard sur l'actuel premier club non reléguable, le MC El Eulma, ayant attendu la 90'+5 pour l'emporter (1-0) face au CA Batna, sur un penalty de Zitouni. Un match intense et âprement disputé, marqué entre autres par trois cartons rouges, deux côté CAB et un côté MCEE. Il s'agit de Zeghli et Bouharbit en ce qui concerne le club des Aurès et Boulaïncer, côté Eulmi. Enfin, l'Amel Boussaâda n'a pas manqué l'occasion en accueillant l'ASO Chlef, qu'il a battu (2-0), grâce à Bencherghi (62') et Baâli (74'). Se maintenant ainsi à la 12<sup>e</sup> place avec 14 points, au moment où les Chélifiens cèdent du terrain devant les clubs de tête, et se retrouvent à la 4<sup>e</sup> place avec 24 unités.

### INVAINCU DEPUIS LA 6<sup>E</sup> JOURNÉE, LE RC RELIZANE SUR LE PODIUM POUR LA PREMIÈRE FOIS

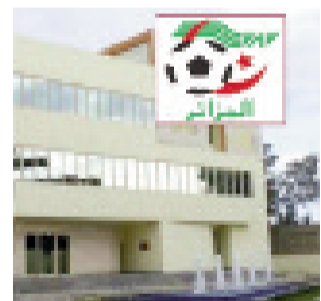
**LE RC RELIZANE**, invaincu depuis la 6<sup>e</sup> journée, est monté pour la première fois cette saison sur le podium de la Ligue 2 de football grâce à sa victoire à domicile contre le RC Kouba (1-0), vendredi dans le cadre de la 14<sup>e</sup> journée. Il s'agit aussi du deuxième succès de rang des Relizanais, qui avaient battu lors de la précédente journée le WA Tlemcen, toujours à domicile et sur le même score, et ce, pour la première apparition de leur nouvel entraîneur, Lakhdar Adjali, sur le banc de la formation de l'Ouest du pays. Le «Rapid», relégué en deuxième palier en fin d'exercice passé, se retrouve désormais à la troisième position au classement avec 26 points, devancés de cinq unités par le leader, l'AS Ain M'lila, alors qu'il compte 2 longueurs d'avance sur le quatrième, le CA Bordj Bou Arreridj. Les trois premiers accéderont à l'issue de la saison en Ligue 1. Il faut dire que malgré cette remarquable remontée au classement, le nouveau coach du RCR ne s'enflamme pas, estimant que les victoires réalisées dans la douleur par ses capés lors des précédentes journées prouvent qu'il restait encore un grand travail à faire. L'ancien international algérien a notamment mis l'accent, lors de sa conférence de presse d'après match, sur la nécessité d'assainir l'entourage du club afin de permettre aux joueurs de s'exprimer pleinement sur le terrain, estimant que certains facteurs exogènes risquent de jouer un mauvais tour aux siens dans la course à la montée. «Il n'y a pas que l'argent qui joue un rôle important dans la vie d'un club, mais il y a aussi d'autres paramètres liés à son environnement qu'il faudra prendre en considération pour espérer réussir», a prévenu Adjali. Lors de la 15<sup>e</sup> et dernière de la phase aller, les protégés d'Adjali, rendront visite à la lanterne rouge, le CRB Aïn Fekroune.

### LIGUES 1 ET 2 DE FOOTBALL 2018-2019:

Le début de la compétition après la fin du mercato d'été

#### LE COUP

d'envoi du championnat des Ligues 1 et 2 de football pour la saison 2018-2019 sera



donné à l'issue de la période des transferts d'été, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Le Bureau fédéral «a attiré l'attention de la Ligue de football sur un nouveau point de réglementation adopté par la Fédération internationale (Fifa) et qui stipule qu'aucun championnat national ne doit démarrer tant que la période des transferts concernant ledit championnat n'est pas close», précise la FAF. L'instance dirigeante de la compétition a été invitée à prendre en considération cette donnée pour l'établissement des calendriers des championnats des Ligues 1 et 2 pour la saison 2018-2019 et de la période de transferts y afférant. Par ailleurs, le Bureau fédéral a émis le souhait que la LFP ne programme pas des journées de championnat de Ligue 1 Mobilis lors des dates Fifa, dans le souci de ne pas handicaper les clubs de l'élite ayant des joueurs internationaux convoqués en sélection nationale.

## Mort de Johnny Hallyday : Un restaurant rebaptise ses plats En hommage au chanteur

**LES CLIENTS** de cet établissement du Pas-de-Calais ont eu droit à un menu spécial Johnny Hallyday ce mercredi.

A midi, vous préféreriez manger du « Joue pas de Wok'n rôle pour moi » ou du « Que je nem, que je nem » ? Oui, ce sont bien des noms de plat proposés sur la carte d'un restaurant du Pas-de-Calais que ses clients ont pu déguster ce mercredi.

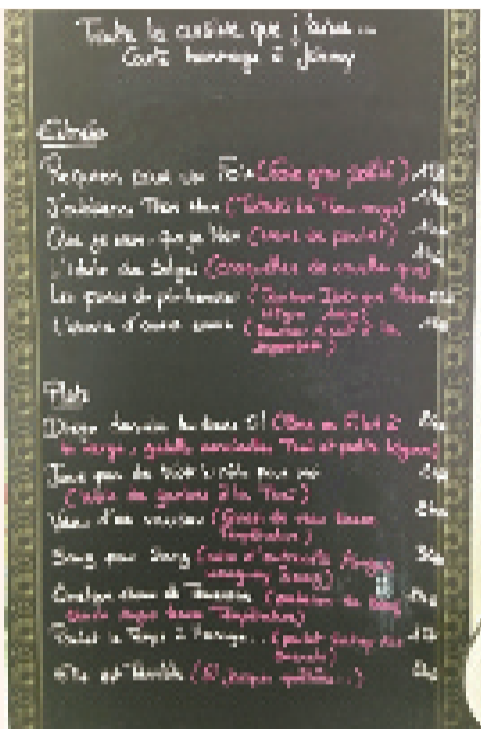
La référence à Johnny Hallyday, disparu dans la nuit, n'a évidemment échappé à aucun client de l'établissement, situé à Arras.

« Johnny, c'est la génération des gens qui viennent chez nous, explique l'assistant de direction du RDV, Raphaël Wesolek. On a l'habitude de présenter un menu avec des jeux de mots, on s'est dit que là, c'était l'occasion. Je vous avoue qu'on est assez fier des "Porcs du pénitencier" et "J'oublierai thon nom". »

« **Le menu n'a jamais été autant pris en photo** »

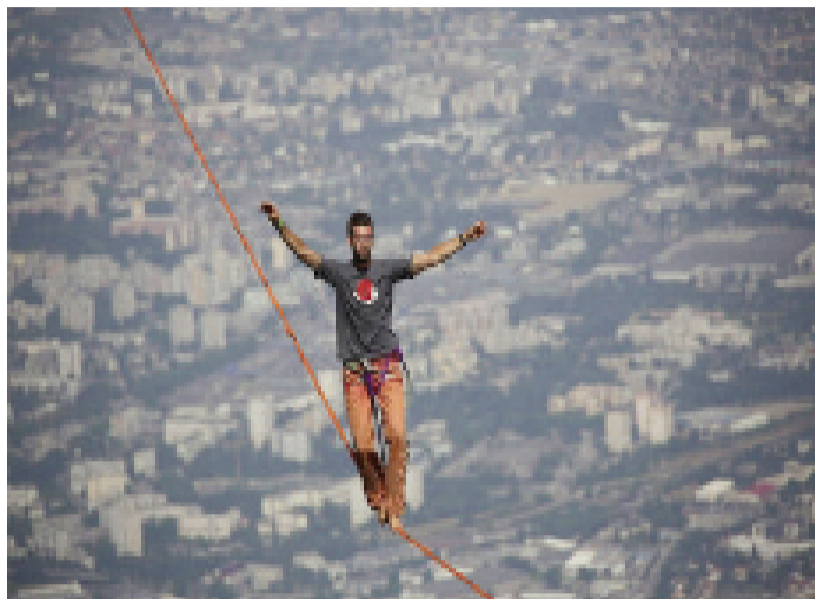
Les clients aussi, qui ont abondamment commandé ce qui est en réalité un tataki de thon rouge. « On a voulu amuser les gens avec des plats d'œil compréhensibles par tous, poursuit Raphaël Wesolek. D'ailleurs, le menu n'a jamais été autant pris en photo. »

Et histoire de mettre tout le monde dans l'ambiance, le restaurant a changé sa playlist pour



passer les tubes du chanteur. « La France a tourné autour de ça aujourd'hui, glisse Raphaël Wesolek. Et nous aussi. » Ça méritait bien de rebaptiser des croquettes de crevettes.

## PARIS : IL VA TENTER UN RECORD DE TRAVERSÉE EN SLACKLINE, AU-DESSUS DE LA SEINE



**NATHAN PAULIN**, détenteur du record du monde de highline, traversera la Seine ce samedi matin à 60 m de hauteur. Une performance réalisée dans le cadre du Téléthon.

Pour l'édition 2017 du Téléthon, Paris a vu les choses en grand : près de 50 manifestations auront lieu dans la capitale ce week-end. Parmi elles, des concerts, du sport et... une prouesse technique : Nathan Paulin, détenteur du record du monde de highline, se livrera à un exploit sportif aussi original impressionnant.

**ENTRE LA TOUR EIFFEL ET LE TROCADÉRO**

## LA PLUS ANCIENNE LETTRE DE PLAINTE JAMAIS DÉCOUVERTE EST ÂGÉE DE 3750 ANS !



Maintenue dans le British Museum, une lettre de plainte babylonienne âgée de 3750 ans est considérée comme la plus ancienne en son genre jamais découverte.

Cette plainte a été écrite en cunéiforme sur une tablette d'argile par un certain Nanni à un marchand de cuivre sumérien nommé Ea-Nasir.

Nanni s'est plaint de la qualité des lingots de cuivre qu'ils a achetés de Ea-Nasir. Il s'est également plaint de la maltraitance de son domestique (qu'il a envoyé pour terminer la transaction). Nanni a déclaré qu'il n'acceptera pas un tel cuivre et qu'il voudra être remboursé.

## « On lance au Canada un maxi camembert »

**L'ENTREPRISE NORMANDE** Fromagerie Gillot mise sur l'export pour continuer de grandir. Pour vendre ses camemberts et ses coulommiers à l'étranger, la Fromagerie Gillot, entreprise de 164 salariés basée dans l'Orne, mise sur Charlotte Fléhard. La responsable export a participé, aux côtés de producteurs de vin ou de miel, à « Mission Saveurs de France » en Norvège, Suède, Finlande et au Danemark. Le principe ? Un jour, un pays : « Le matin, visite des supermarchés. Le midi, installation des produits dans les ambassades. L'après-midi, échanges avec des acheteurs ciblés par Business France (NDLR : l'organisateur) », résume-t-elle. La PME centenaire réalise aujourd'hui 13 % de son chiffre d'affaires à l'international, contre 9 % en 2014. Cette année-là, 50 000 € avaient été dépensés pour faire voyager sa commerciale. La moitié des frais (hôtels, salons professionnels...) avait été

prise en charge par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Normandie et son aide Impulsion Export.



La highline, c'est l'un des nouveaux sports extrêmes en vogue. Proche du funambulisme, il consiste à évoluer sur une sangle en polyester très souple, à plusieurs dizaines de mètres du sol. La discipline est rendue populaire par les grimpeurs de Yosemite en Californie, dans les années 1980-1990.

Coup d'envoi : ce samedi, à 11 h 45. Sous les yeux des Parisiens qui n'auront pas le regard tourné vers l'hommage à Johnny Halliday et des caméras de télévision, Nathan Paulin s'élancera à quelques mètres au-dessus du premier étage de la tour Eiffel, pour rejoindre le Trocadéro. A 60 ou 65 m de hauteur, l'homme sera sécurisé par un harnais d'escalade, attaché à la sangle sur laquelle il évoluera.

### UNE PREMIÈRE MONDIALE

Il devra parcourir 670 m au-dessus de Paris. Une petite distance pour le recordman qui enregistre en juin dernier une traversée de 1 662 m à 300 m de hauteur dans le cirque de Navacelles (Hérault), mais une première mondiale en milieu urbain (le record actuel de 250 m de traversée a été établi à Marseille en septembre par Antony Newton). L'exploit sera retransmis en direct à la télévision.

Malgré la pression, le sportif reste serein : « J'ai fait un essai ce matin à Paris, je suis tombé à 80 m de l'arrivée. Même si j'espère ne pas tomber demain, ça fait partie de la pratique », commente-t-il. Pour lui, la pression réside surtout dans le choix du lieu et la foule : « La tour Eiffel, c'est un lieu mythique, frappant. C'était le meilleur endroit de Paris pour réaliser cette traversée. Ce sera une première pour moi, l'ambiance en bas, les caméras... »

On souhaite à Nathan Paulin le même succès que Philippe Petit, qui avait déjà réussi cet exploit en 1989, sur un fil de fer tendu.

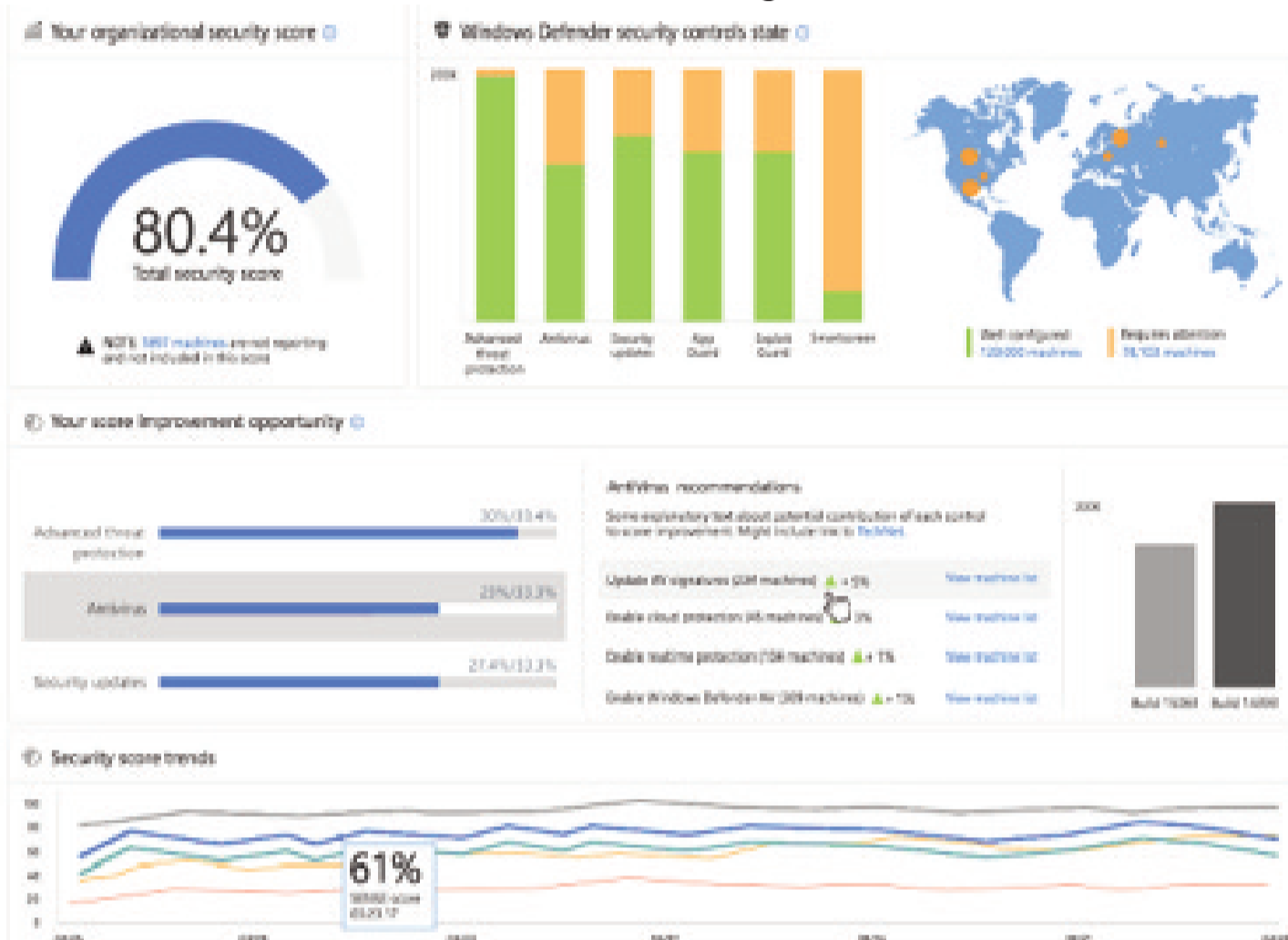
Après la Belgique, l'Ukraine ou encore l'Australie, la PME tente de s'implanter au Canada, où elle vient d'essayer un « échec », avec son camembert à cuire au barbecue.

« Les consommateurs ont compris goût barbecue, déplore Charlotte Fléhard. Pour notre deuxième essai, on va partir sur un maxi camembert. Ils aiment les grands formats. » Et de préciser : « Il sera pasteurisé, car les normes ne nous permettent pas d'exporter du lait cru. » Pour l'Allemagne, son premier marché à l'export, la PME « travaille avec un agent local qui prend des commissions », raconte la commerciale parlant anglais et espagnol.

CETTE FAILLE, ELLE EST TERRIBLE :

# Microsoft corrige en urgence Defender

Un simple fichier piégé par mail permet une prise de contrôle à distance en exploitant une faille dans Malware Protection Engine.



Microsoft vient de pousser un correctif en urgence quelques jours avant la publication de son traditionnel patch Tuesday, preuve que le danger est grand. Estampillée CVE-2017-11937, la vulnérabilité est présente dans le Malware Protection Engine (moteur de protec-

tion anti-malware) présent dans Windows Defender mais aussi dans d'autres applications tierces comme Forefront, Endpoint Protection, Exchange Server, Security Essentials, Intune. Exploitée, la faille génère une corruption de la mémoire permettant l'exécution de code à distance et la prise de

contrôle de la machine infectée. Surtout, son exploitation est très simple : il suffit de créer un fichier piégé (envoyé par mail, téléchargeable sur le Web...) qui sera automatiquement scanné par Malware Protection Engine dans le cas où le mode de protection automatique est activé dans Defender. Le patch

est disponible mais étant donné le risque critique, il est installé automatiquement par Windows. Pour le vérifier, il suffit de se rendre dans les paramètres Windows, puis dans Windows Defender et de vérifier que la nouvelle version du moteur (1.1.14405.2) a bien été installée.

## BIG DATA

LES BIG DATA ou mégadonnées désignent l'ensemble des données numériques produites par l'utilisation des nouvelles technologies à des fins personnelles ou professionnelles. Cela recoupe les données d'entreprise (courriels, documents, bases de données, historiques de processeurs métiers...) aussi bien que des données issues de capteurs, des contenus publiés sur le web (images, vidéos, sons, textes), des transactions de commerce électronique, des échanges sur les réseaux sociaux, des données transmises par les objets connectés (étiquettes électroniques, compteurs intelligents, smartphones...), des données géolocalisées, etc.

L'expression « Big Data » date de 1997 selon l'Association for Computing Machinery. En 2001, l'analyste du cabinet Meta Group (devenu Gartner) Doug Laney décrivait les big data d'après le principe des « trois V » :

le Volume de données de plus en massif ;  
la Variété de ces données qui peuvent être brutes, non structurées ou semi-structurées ;  
la Vitesse qui désigne le fait que ces données sont produites, récoltées et analysées en temps réel. Certaines entreprises ajoutent un quatrième « V » à cette définition pour la Véracité qui évoque la nécessité de vérifier la crédibilité de la source et la qualité du contenu afin de pouvoir exploiter ces données.



### LES BIG DATA ET LE STOCKAGE DES DONNÉES

L'essor des big data a suivi l'évolution des systèmes de stockage et de traitement des données avec notamment l'avènement du cloud computing et des supercalculateurs. Désormais, on parle de pétaoctets et de zettaoctets pour désigner les volumes que représentent les big data. Selon les prévisions du cabinet IDC, le volume de données produites dans le monde attendra les 40 zettaoctet en 2020.

### MARKETING, SCIENCE, COMMERCE : LES DOMAINES DU BIG DATA

L'exploitation des big data a ouvert de nouvelles perspectives dans de nombreux domaines : la recherche scientifique, la politique, la communication, la médecine, la météorologie, l'écologie, la finance, le commerce, etc. Grâce à des outils analytiques et à la modélisation de données, des chercheurs, des entreprises, des administrations peuvent faire de l'analyse tendancielle ou prédictive, dresser des profils, anticiper des risques et suivre des phénomènes en temps réel...

Pour les sociétés spécialisées dans les solutions big data, il s'agit là d'un véritable eldorado et d'une tendance qui s'inscrit dans la durée avec un marché estimé à plusieurs dizaines de milliards de dollars.

## UNE INTELLIGENCE ARTIFICIELLE PEUT APPRENDRE UNE LANGUE SANS AIDE HUMAINE

DES CHERCHEURS travaillant sur des projets indépendants ont créé des intelligences artificielles bilingues qui peuvent apprendre une nouvelle langue sans piocher dans un dictionnaire existant, et même sans intervention humaine. Une avancée remarquable.

« Imaginez que vous donniez à une personne de nombreux livres en chinois et en arabe, tous différents, et que vous lui demandiez de traduire du chinois en arabe. Cela semble impossible, n'est-ce pas ? Eh bien un ordinateur peut le faire. » Voici ce qu'annonce Mikel Artetxe, ingénieur informaticien à l'université du Pays Basque (UPV) de San Sebastián en Espagne.

Il est l'auteur de l'un des deux articles scientifiques publiés sur arXiv et décrivent une méthode d'apprentissage automatique (machine learning) non supervisée capable de réaliser des traductions sans recourir à un dictionnaire. Le système fonctionne également sans texte parallèle ou identique existant dans une autre langue.

Le second article (Unsupervised Machine Translation Using Monolingual Corpora Only), totalement indépendant mais qui utilise la même technique, est l'œuvre de Guillaume Lample, un ingénieur en informatique français travaillant pour le département d'intelligence artificielle de Facebook.

Dans les deux cas, les chercheurs démontrent qu'un réseau neuronal peut apprendre à traduire une langue sans aller piocher dans un dictionnaire.

Ces dernières années, la traduction automatique a fait d'immenses progrès grâce aux réseaux neuronaux qui ont dopé les performances de l'apprentissage automatique. Cependant, ce type d'IA nécessite de gros volumes de contenus traduits préalablement par des humains. La traduction est le fruit d'un apprentissage supervisé au cours duquel la machine fait une supposition puis reçoit la réponse correcte d'un humain, ce qui lui permet ensuite d'ajuster son traitement en conséquence. Cette méthode est efficace pour les langues très répandues, l'anglais ou le français par exemple, pour lesquelles il existe de nombreux documents parallèles. Mais elle fonctionne nettement moins bien pour des langues rares qui n'offrent pas d'un tel corpus.

L'IA fait de la géographie pour apprendre les mots

Dans le cas des deux nouvelles méthodes dont il est question, les experts ont développé un apprentissage automatique non supervisé. Pour cela, ils se sont appuyés sur les associations identiques qui existent entre des mots quelle que soit la langue.

Par exemple, le mot table est souvent employé avec le mot chaise. Partant de là, la machine va cartographier ces connexions pour chaque langue, un peu comme un atlas routier où les mots remplaceraient les noms des villes. L'IA rapproche ensuite ces cartes et repère les connexions similaires mais avec des noms différents. C'est ainsi qu'on obtient un dictionnaire bilingue sans données préalables. Une sacrée prouesse technique !

## POURQUOI VOIT-ON TOUJOURS LA MÊME FACE DE LA LUNE ?

Si nous voyons toujours la même face de la Lune, c'est que notre satellite naturel met le même temps à faire un tour sur lui-même qu'à faire le tour de la Terre.

### La face cachée de la Lune

La Lune, satellite naturel de la Terre, présente une particularité qui depuis toujours éveille les curiosités. De nuit en nuit, quelle que soit la saison ou l'hémisphère duquel on l'observe, la Lune nous montre toujours la même face. Un phénomène énigmatique ? Pas vraiment puisque celui-ci tient simplement au fait que sa période de rotation est égale à sa période de révolution, soit un peu plus de 27 jours. En d'autres termes, la Lune tourne sur elle-même et, exactement dans le même temps, autour de la Terre. Les premiers Hommes qui ont pu observer directement la face cachée de la Lune sont les membres de l'équipage d'Apollo 8 ayant fait le tour de la Lune en 1968.

### Périodes de rotation et de révolution

Ce qui pourrait ressembler à une coïncidence a en réalité une explication physique. Ce synchronisme entre périodes de rotation et de révolution est le résultat des forces de marée qui s'exercent au sein du couple Terre-Lune. Il y a des millions d'années, la Lune tournait plus rapidement autour d'elle-même qu'elle ne tournait autour de la Terre. Peu à peu, les forces de marée ont freiné son mouvement de rotation jusqu'à ce que celui-ci atteigne un point d'équilibre et présente la même période que son mouvement de révolution.

# DES PHYSICIENS ONT PERCÉ LE SECRET... DE LA COLONNE D'AIMANTS

*vis aux amateurs de petites billes magnétiques : sachez que des physiciens ont établi précisément le nombre maximum de billes que l'on peut superposer sans qu'elles ne s'effondrent...*

**C**ombien de billes magnétiques peut-on superposer l'une sur l'autre avant que la construction ne s'effondre ? Réponse : 9. Tout du moins pour ces billes proposées par le commerce de jouets (5 mm de diamètre, pour une masse de 0,5 g, et un champ magnétique de 1,19 Tesla).

A partir de 10 billes, la colonne commence à pencher : la gravité a gagné sur les forces magnétiques. C'est ce que les physiciens Eliot Fried et Johannes Schönke ont constaté dans leur laboratoire de l'université d'Okinawa (Japon).

C'est là qu'ils se livrent sans retenue à ce jeu de construction bien connu des ados, composé de billes constituées d'un alliage néodyme-fer-bore qui leur permet d'être fortement aimantées.

**A partir de 10 billes, la colonne commence à pencher...**



Très joueurs, ces jeunes scientifiques ont aussi constaté qu'on pouvait allonger le pilier à 10 billes, à condition de pré-

sentir, juste au-dessus, le pôle de signe opposé d'une deuxième chaîne. Mais si l'on renverse cette deuxième chaîne, le pilier se déstabilise dès qu'il dépasse les 8 billes. Vous suivez ?

Les physiciens ont modélisé ce comportement, qui résulte de la compétition que se livrent les forces magnétiques et la gravité.

Un travail qu'apprécieront tous les autres physiciens qui,

depuis 3 ou 4 ans, s'adonnent à ce jeu. Comme Olivier Doaré, de l'ENSTA ParisTech : « Ces billes nous permettent de créer des structures aux comportements nouveaux, mais aussi d'expérimenter à l'échelle macroscopique des milieux aux propriétés particulières, comme par exemple les fluides magnétorhéologiques, c'est-à-dire sensibles au champ magnétique »



## Un gros cerveau, un handicap pour la survie ?

**S'IL Y A DES MILLIONS** d'années, le fait d'avoir un gros cerveau pouvait conférer un avantage évolutif, aujourd'hui c'est la tendance inverse qui est observée : les mammifères à gros cerveau sont plus souvent menacés d'extinction. Une tendance qui concernerait surtout les petits mammifères.

Longtemps la taille du cerveau apparaissait comme un avantage évolutif car elle était associée à de meilleures capacités cognitives et donc une faculté à s'adapter à des conditions difficiles en faisant travailler ses neurones. Mais une nouvelle recherche d'un chercheur de Stanford suggère que les mammifères ayant de gros cerveaux ont plus de risque de disparaître. Dans cette étude parue dans *Proceedings of the Royal Society B*, Eric Abelson a calculé la taille relative du cerveau chez des centaines de mammifères actuels, en comparant la taille du cerveau à celle de l'animal. Il a ensuite regardé dans la liste de l'UICN si



ces mammifères étaient en danger. Il a alors trouvé que ceux qui avaient une taille relative de leur cerveau plus élevée avaient plus de risques d'être menacés d'extinction. La pire situation était rencontrée par les mammifères de petite taille : le rapport bénéfice/coût n'était pas le même chez les petits et grands mammifères.

Cette découverte est tout de même surprenante. La recherche a souvent montré qu'un cerveau

plus grand permet un avantage cognitif et donc une capacité à trouver des solutions dans un nouvel environnement, comme l'explique le chercheur dans un communiqué de Stanford : « Si le paysage devient plus froid, un animal pourrait ne pas être en mesure de faire pousser une fourrure dense, mais ces animaux peuvent résoudre des problèmes. Ils peuvent utiliser leurs connaissances pour surmonter un environnement plus froid en

construisant un nid chaud, ou en choisissant de passer plus de temps au soleil. »

Mais il y a un prix à payer pour cet avantage : le tissu nerveux est très coûteux en énergie ; les animaux doivent donc manger plus pour l'alimenter ou passer moins de calories dans d'autres tâches (qui peut-être seraient plus utiles à la survie...).

### Les petits mammifères à gros cerveau sont particulièrement menacés

Cette découverte arrive à un moment où la faune semble connaître une sixième crise d'extinction de masse, à cause des activités humaines. D'après le chercheur, son résultat pourrait aider à mieux définir quelles espèces sont en danger d'extinction et quelles sont celles qui tireraient le plus de bénéfices de mesures de conservation. Les stratégies de conservation devraient donc cibler en particulier les espèces de petite taille à

risque.

En 2012, *Nature* se faisait l'écho d'une autre étude du même chercheur dans laquelle il avait comparé des mammifères préhistoriques et des mammifères modernes : 229 espèces de carnivores anciens vivant au cours des 40 derniers millions d'années, dont la moitié déjà éteintes, et un groupe de mammifères modernes comprenant 147 espèces d'Amérique du Nord, de six ordres.

Il avait alors trouvé que les espèces de moins de 10 kg qui avaient un gros cerveau étaient moins souvent éteintes ou en danger. Revenant sur ces résultats, le chercheur a déclaré à *Discovery News* : « Au cours des 40 derniers millions d'années, les espèces carnivores avec une plus grande taille relative du cerveau étaient moins susceptibles de disparaître, mais chez des espèces de mammifères vivant aujourd'hui, nous constatons une tendance inverse ».



# Le glyphosate n'est pas cancérigène selon l'Agence européenne des produits chimiques

L'Agence européenne pour les produits chimiques (Echa) a jugé ce mercredi 15 mars que les connaissances scientifiques disponibles ne permettaient pas de classer le glyphosate comme substance cancérigène, mutagène ou toxique pour la reproduction (CMR). Elle a en revanche maintenu la classification de la substance active du célèbre herbicide Roundup en tant que substance toxique pour la vie aquatique et provoquant des lésions oculaires graves.



**"C**ette classification de l'Echa est totalement incompréhensible car le Centre international de recherche sur le cancer (Circ) a montré clairement qu'au moins sept études montrent une incidence accrue de certains cancers chez des animaux de laboratoires exposés au glyphosate", s'indigne François Veillerette, porte-parole de l'association Générations futures.

L'Echa a mis en ligne le résumé des études sur lesquelles elle s'est fondée pour élaborer son avis. L'eurodéputée écologiste Michèle Rivasi considère toutefois qu'il ne s'agit là

que de "bribes d'études" et annonce une probable saisine de la Cour de justice de l'UE. Le Circ, rattaché à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a reconnu le glyphosate comme cancérigène probable en mars 2015. En revanche, l'Institut allemand pour l'évaluation des risques (BfR), puis l'Autorité européenne de sécurité des aliments (Efsa), ont adopté une position contraire en août et en novembre 2015. De son côté, l'Agence française de sécurité sanitaire (Anses) avait jugé limité le niveau de preuve de cancérigénité dans un avis de février 2016.

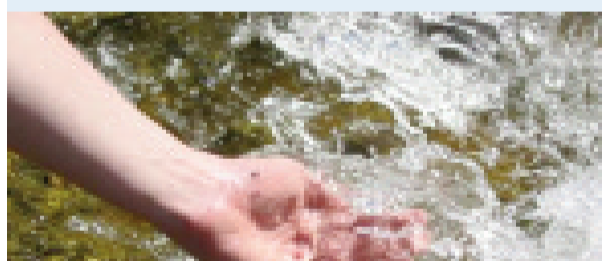
"Un classement comme cancérigène pro-

bable par l'Echa aurait signifié un retrait du marché européen du glyphosate", estime Générations futures. L'avis rendu aujourd'hui pourra au contraire influencer la Commission et les Etats membres en faveur du renouvellement de son autorisation comme substance active dans les herbicides. "Les preuves scientifiques pour appuyer le renouvellement du glyphosate sont aujourd'hui écrasantes. S'ils prennent en compte cette dernière évaluation rigoureuse, les Etats membres ne peuvent plus faire obstacle à l'autorisation du glyphosate dans l'UE", estime ainsi Richard Garnett, président du groupe de travail sur le

glyphosate mis sur pied par les agrochimistes.

Cette autorisation avait été prolongée fin juin 2016 pour une durée de 18 mois et les Etats membres vont devoir de nouveau se positionner d'ici la fin de l'année. De son côté, Générations futures invite "plus que jamais les citoyens européens à signer l'initiative citoyenne européenne demandant l'interdiction du glyphosate" afin de marquer leur mécontentement. Cette initiative nécessite un million de signataires pour contraindre la Commission européenne à se prononcer sur la demande.

## EAU : GESTION, RESSOURCES ET POLLUTIONS



### L'EAU : UN ÉLÉMENT ESSENTIEL POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE

L'eau représente 70% du poids de l'adulte et 80% du poids de l'enfant. Une perte de 10% entraîne des troubles graves, voire la mort, si ce pourcentage atteint 20%.

La croissance démographique est la pression la plus importante sur la ressource en eau, pourtant le thème de l'eau ne retient pas suffisamment l'attention des institutions internationales : elle n'est pas représentée par un organisme spécifique.

### LA POLLUTION DE L'EAU

Dans de nombreux pays en développement, de 80 à 90 pour cent des eaux usées déversées sur les côtes sont des effluents bruts, c'est à dire des rejets qui n'ont pas été traités. La pollution, liée à une démographie galopante dans les zones côtières et à des infrastructures d'assainissement et de traitement des déchets inadéquates, constitue une menace pour la santé publique, les espèces sauvages ainsi que pour les sources de revenu comme la pêche et le tourisme.

### LA MAUVAISE GESTION DE L'EAU

Bien qu'elles soient réparties de manière inégale, les ressources en eau douce sont loin de manquer à l'échelle de notre planète. Pourtant, du fait de la mauvaise gestion, de moyens limités et des changements environnementaux, quasiment un

habitant de la planète sur cinq n'a toujours pas accès à l'eau potable et 40% de la population mondiale ne disposent pas d'un service d'assainissement de base, indique le deuxième Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau. Le manque d'accès à l'eau potable et à l'assainissement tue 8 millions d'êtres humains chaque année et représente à ce titre la première cause de mortalité dans le monde, un défi majeur et crucial pour l'humanité. C'est peu connu mais l'eau transite via les importations de fruits et légumes qui en contiennent, on parle alors d'eau virtuelle, cela représente la moitié de la consommation en eau des pays importateurs !

## LES DÉPUTÉS EUROPÉENS RENFORCENT LE PAQUET ÉCONOMIE CIRCULAIRE



**LES EURODÉPUTÉS** ont revu à la hausse les ambitions en matière de gestion des déchets. Recyclage et réemploi, mise en décharge, déchets marins, biodéchets et gaspillage alimentaire, le Parlement européen veut une politique "sérieuse". Le Parlement européen a modifié le paquet législatif dédié à l'économie circulaire présenté en décembre 2015 par la Commission. Il a ainsi amendé quatre propositions de directive portant, respectivement, sur les déchets, les déchets d'emballages, la mise en décharge, et les déchets électriques et électroniques (DEEE).

## LES CONTAMINANTS CHIMIQUES DE L'EAU

**PLUS DE 60 MILLIONS** de substances organiques et inorganiques ont été répertoriées au Registre de la Société américaine de chimie, la base de données la plus à jour et la plus exhaustive sur les produits chimiques du monde entier. Chaque jour, 12 000 nouveaux produits chimiques arrivent sur le marché. Dans cet univers en constante expansion, plus de 49 millions de produits chimiques sont commercialisés, dont moins d'1% sont inventoriés ou soumis à règlement.

La durée de vie de ces composés chimiques s'étend bien au-delà de l'usage auquel ils étaient destinés à l'origine. Bon nombre d'entre eux pénètrent dans le sol, l'air, les rivières et la mer. En outre, les premières conclusions de recherches récentes indiquent que beaucoup de produits chimiques qui n'avaient pas jusqu'ici été considérés comme des contaminants, tels que les produits pharmaceutiques, sont aujourd'hui présents dans l'eau et l'ensemble de l'environnement. De sorte que les êtres humains et les écosystèmes sont exposés en continu à ces contaminants invisibles. Quelle est l'ampleur du problème et quelle menace font-ils réellement peser sur notre santé et sur les écosystèmes ?

Au cours du siècle dernier, l'industrie chimique s'est progressivement détournée des processus de la chimie lourde au profit de la chimie organique. À ses débuts, cette dernière faisait appel au carbone et autres substances produites par des organismes vivants, mais elle a étendu ses activités à des substances de synthèse et artificielles telles que les matières plastiques et les médicaments.

Les progrès extraordinaires obtenus dans la fabrication des médicaments et autres procédés industriels ont permis d'éliminer certaines maladies et de rendre notre vie plus agréable. Mais ils ont aussi rendu nos sociétés trop dépendantes de technologies exigeant une myriade de composés chimiques qui envahissent tous les secteurs de l'économie et toutes les sphères de la vie.

# Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

Loue local 40 M2,  
1<sup>er</sup> étage, rue Larbi  
Ben Midi Alger  
Tel : 0771 13 66 82

## EMPLOI DEMANDES

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience  
ETUDE et SUIVI maîtrise BIE  
AUTOCAD - ARCHICAD, recherche  
emploi. Tél. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit,  
sérieuse et dynamique  
cherche emploi dans le  
domaine ou autres. Tél.  
0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience  
maîtrise logiciel de dessin  
2D 3D cherche emploi en sous-  
traitance avec Bet, ou en suivi  
de chantier.  
Tél. : (0773) 51.40.25  
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE,  
cherche emploi dans une société  
nationale ou privée ou étrangère.  
Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558)  
39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil infor-  
matique, ayant un diplôme «Agent  
technique en informatique », exp 6  
ans. Ayant exercé les métiers d'in-  
fographie, de photographe pendant  
5 ans et agent de saisie de dans un  
cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridi-  
ques et administratives, ayant  
le certificat d'aptitude à la pro-  
fession d'avocat (CAPA), 5 ans  
d'expérience dans le domaine  
administratif. Recherche travail  
dans le domaine ou autre.  
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire  
d'une licence en commerce  
International recherche Emploi.  
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en  
planification et statistique,  
expérience dans la planification et  
le suivi des projets, attestation de  
maîtrise Ms Project, SPSS et XL  
stat, dégagé vis-à-vis du service  
nationale.  
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégorisé léger,  
expérimenté, recherche emploi dans  
société publique ou étrangère,  
Alger et ses environs.  
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire  
d'une licence en sciences de  
gestion, option finance cherche  
un emploi dans le domaine.  
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur  
bois, vernissage et autres, recherche  
emploi à temps plein ou à mi-temps  
pour villas ou appartements ou autres.  
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencié en psychologie  
chimique, 6 mois de stage pratique au  
sein de l'hôpital Mustapha, un mois  
de stage mémoire à CPMC centre  
Pierre Marie Curie. Élément sérieux  
et ambitieux, bonne condition phy-  
sique, maîtrise l'outil informatique.  
Tél. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance +  
tech en informatique, exp 2 ans,  
assistant administratif principal au  
ministère + 03 ans chargé de  
recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme  
garde-malade, Alger  
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme récep-  
tionniste ou gérant de restaurant.  
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat  
et traduction (arabe, français, anglais)  
8 ans d'expérience. Recherche emploi  
dans une société étatique ou privée.  
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02  
enfants, sérieux, cherche  
emploi comme chauffeur dans  
une entreprise nationale ou  
multinationale, expérimenté et  
bonne présentation.  
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche  
emploi comme gérant de com-  
merce ou équivalent  
Tél : (0541).89.99.37

\*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)



www.jeune-  
independant.net  
Fondé le 28 mars  
1990

**QUOTIDIEN  
NATIONAL  
D'INFORMATION**

Maison de la  
Presse  
Tahar-Djaout  
1, rue Bachir-Attar,  
Place du 1<sup>er</sup>-Mai  
16016 Alger

Tél. :  
(021) 67.07.48/49  
(021) 67.15.45  
(021) 67.31.83  
(070) 25.19.19  
Fax :  
(021) 67.07.46

\*\*\*\*\*  
Edité par la SARL  
Groupe Presse et  
Communication au  
capital de  
9 764 000 DA  
\*\*\*\*\*

**Directeur  
Général**  
ALI MECHERI  
**Directeur  
de la publication**  
BOUDJEDRI TAHAR  
(KAMEL MANSARI)  
\*\*\*\*\*

**IMPRESSION**  
Centre : SIA  
Ouest : SIO  
Est : SIE  
SIMPRAL  
\*\*\*\*\*

**FLASHAGE**  
Centre, Est : LJI  
\*\*\*\*\*

**DIFFUSION**  
Centre : CIDP.  
Ouest : SEDOR.  
Est : EurI KDP  
\*\*\*\*\*

**PUBLICITÉ**  
Régie pub JI  
Tél. : (021)  
**66.26.13**  
Fax : (021)  
**66.06.10**  
pub@jeune-  
independant.net

**CONTACTEZ  
AUSSI  
ANEP**  
1 rue Pasteur,  
Alger  
Tél. : 021 73 76 78  
**021 73 71 28**  
**021 73 30 43**  
Fax : 021 73 95 59  
\*\*\*\*\*

**BUREAUX  
RÉGIONAUX**

- Annaba  
3, rue Ibn  
Khalidoun, Annaba  
**Mob. :  
(0662) 18.41.81**  
**Fax :  
(038) 80.20.36**
- Tizi Ouzou  
6, rue Capitaine  
Si Abdallah  
15 000  
Tizi Ouzou  
**Tél. :  
(026) 22.95.62**  
**Fax :  
(026) 22.95.62**
- Constantine  
Maison de la  
presse Ahmed  
Taâkouch,  
Constantine  
**Tél-Fax :  
(031) 66.32.64**
- Bejaïa  
Bejaïa : Centre  
Commercial  
SABRACHOU,  
Quartier Sghir  
Bureau N° 10  
**N° Tél :  
034-12-66-21**  
**Email :  
ljibejaia@yahoo.fr**
- Tipasa  
B.P. 66-A  
42 000 Tipasa  
**Tél. :  
(024) 43.60.26**

© 1990-2017

Jeune-Indépendant. Tous  
droits réservés. Reproduction  
partielle ou totale, par  
quelque procédé que ce soit,  
interdite sans autorisation  
expresse de la Direction.  
Les documents remis,  
envoyés ou électroniquement  
transmis au journal ne sont  
pas retournés et ne peuvent  
faire l'objet d'aucune  
réclamation, sauf accord  
écrit préalable.

**Un conseil :** Ne faites pas sécher votre linge à l'intérieur !

Des médecins mettent en garde contre le fait de faire sécher trop souvent son linge dans la maison. Cela pourrait favoriser le développement d'un champignon dangereux pour les poumons.



Vous l'avez certainement remarqué, quand vous faites sécher votre linge à l'intérieur, cela crée de l'humidité dans la pièce. Parfois jusqu'à 30% de plus que d'ordinaire. Or, cette humidité n'est pas bonne parce qu'elle favorise la reproduction de spores de moisissures, notamment de l'Aspergillus fumigatus qui est responsable d'infections pulmonaires. L'équipe du Pr David Denning du Centre national d'Aspergillose de Manchester (Royaume-Uni) est inquiète devant l'augmentation du nombre de cas observé chez des patients.

**Linge mouillé = 2 litres d'eau dans la pièce**

"Du linge mouillé peut contenir deux litres d'eau, libérés ensuite dans la pièce (où il sèche). La plupart d'entre nous est à l'abri des champignons qui poussent dans des conditions humides ou dispose d'un système suffisamment sain pour éviter l'infection. Mais chez les personnes souffrant d'asthme, l'Aspergillus fumigatus peut entraîner une toux et des difficultés respiratoires. Et chez ceux qui ont un système immunitaire affaibli ou endommagé (cancer, sida, maladie auto-immune), le champignon peut causer une aspergillose pulmonaire qui endommage les sinus et les poumons, et est parfois fatale" explique le Pr Denning au site britannique Dailymail. Ses conseils : faire sécher le linge à l'extérieur autant que possible ou dans un sèche-linge ou à l'intérieur mais dans un espace bien aéré, "loin des chambres et des espaces de vie".

## Comment déboucher les oreilles, en fonction de la cause ?



**Dans le cas où les oreilles commencent à se boucher à cause de l'accumulation de cérumen (et avant qu'il ne se forme un bouchon), on peut la déboucher à l'aide de remèdes maison :**

**M**élanger quelques gouttes d'eau tiède, des gouttes d'huile d'olive ou d'huile pour bébés. Mettez cela dans l'oreille penchée de côté et laissez agir 5 minutes. Nettoyez les restes qui peuvent en sortir avec un linge propre. Rincez à l'eau tiède pour ramollir le cérumen et séchez avec une serviette, tout doucement. Dans n'importe quel cas, résistez à la tentation d'utiliser des coton-tiges car ce sont eux qui rendent le cérumen compact, aidant ainsi à la formation du bouchon.

### Douleur-d'oreille

Dans le cas où le bouchon dans les oreilles s'est produit à cause d'un voyage en avion ou d'une différence

de pression, vous pouvez le soulager en mastiquant un chewing-gum ou en suçant un bonbon. Rassemblez une bonne quantité de salive dans votre bouche et avalez-la en une fois afin d'équilibrer la pression. Une autre bonne option est d'ouvrir la bouche le plus grand que vous pouvez comme si vous alliez bâiller. L'air qui rentre équilibrera la pression.



Vous pouvez aussi vous serrez le nez pour boucher les fosses nasales et exhaler avec la bouche fermée. Ne le faites pas trop fortement car cela peut endommager vos tympans.

Si vos oreilles sont bouchées à cause d'un rhume ou d'une sinusite, faire une inhalation de vapeur peut être une bonne solution et surtout, bien complète. Inhalez la vapeur décongestionne non seulement les oreilles mais également le nez. Si vous ajoutez à l'eau bouillante quelques gouttes d'huile de lavande, d'eucalyptus ou un peu de sel, vous aurez d'encore meilleurs

résultats. Vous pouvez aussi vous moucher avec un mouchoir, plusieurs fois, pour expulser toutes les mucosités superflues et soulager la congestion générale.

En plus de tout ce qui a été indiqué, vous pouvez utiliser de l'eau oxygénée en mettant une ou deux gouttes dans l'oreille bouchée. Il est conseillé d'être couché sur l'oreille saine, pour qu'elle pénètre bien dans l'oreille affectée : plusieurs minutes peuvent être nécessaires pour un soulagement.

### Collage-Douleur-Oreilles

Si la congestion est causée par le fait de vivre dans un environnement sec, utilisez un humidificateur à vapeurs froides dans le salon ou dans la chambre. Cela aidera à éliminer la muqueuse accumulée et à déboucher les canaux auditifs et nasaux.

Une recette maison qui s'utilise depuis très longtemps consiste en verser de l'eau chaude dans une bouteille avec un bouchon. Vous pouvez aussi utiliser le typique sac d'eau chaude ou pour les modernes, le coussin électrique. Allongez-vous sur la bouteille d'eau chaude, en y appuyant votre oreille infectée. Après quelques minutes, vous sentirez que le cérumen commence à fondre. Pour finir, il est conseillé de toujours consulter un médecin si le bouchage continue et qu'aucun de ces traitements n'a fonctionné. Il est important de ne pas faire d'excès dans leur application, ni dans la quantité utilisée : cela peut générer des problèmes pour les oreilles.

## Comment préserver et raviver les couleurs des vêtements ?



Pour garder et fixer les couleurs de vos vêtements, il existe une astuce de grand-mère bien connue.

Le vinaigre blanc est excellent pour raviver l'éclat de vos tissus et éliminer les résidus de calcaire de votre machine à laver !

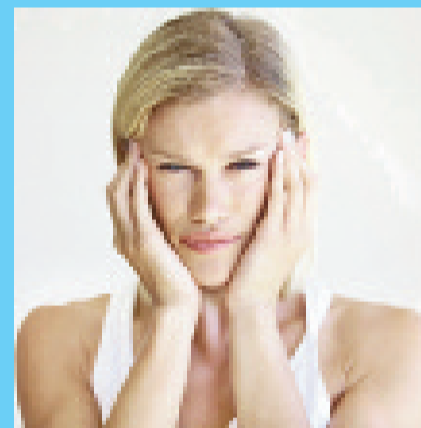
- Mettez vos vêtements dans votre machine, puis versez votre lessive habituelle.
- Ajoutez-y le vinaigre blanc dans le bac d'adoucissant de votre machine à laver.
- Commencez votre programme !

## Comment faire une inhalation en cas de sinusite ?

Découvrez ce remède de grand-mère pour soulager une sinusite. Cette inhalation maison va décongestionner le nez et les sinus.

### Remède de grand-mère

- Faites bouillir l'eau dans une casserole.
- Versez l'eau chaude dans un inhalateur ou un bol.
- Diluez-y l'huile essentielle de lavande.
- Ajoutez-y le jus de citron, le sel et le poivre, puis mélangez.
- Mettez votre tête au-dessus, couvrez-



vous d'une serviette et inhalez la vapeur pendant 10 minutes.

## Coca algérienne

### Ingredients

- 1 gros oignons
- 1 grosse tomate
- 2 gousses d'ail
- 1 poivron vert (on peut utiliser moitié vert et moitié rouge)
- 1 oeuf
- Sel et poivre noir
- Une pincée de paprika

### Instructions

Préparer la pâte et mettre au frais le temps de préparer la farce.

Griller les poivrons au four, mettre ensuite dans un sac de congélation afin d'ôter la peau facilement. couper en petits morceaux.

Dans une casserole chauffer un filet d'huile d'olive faire revenir l'oignons émincé.

Ajouter l'ail émincé laisser revenir quelques minutes.

Ajouter la tomate émincée ainsi que le poivron. Saler et poivrer.



Laisser mijoter durant 30 minutes. Étaler la pâte et découper des cercles.

Déposer 1 c-a-c de farce au centre de chaque cercle. Badigeonner de blanc d'oeuf l'extrémité des cercles et souder bien les bords en utilisant une fourchette.

Badigeonner la surface de jaune d'oeuf et mettre au frais durant 30 min ceci permettra à la pâte de ne pas s'ouvrir durant la cuisson.

Préchauffer le four à 200 C (400 F) et cuire durant 15 min ou jusqu'à une couleur dorée.

## Olives farcis

### Ingredients:

- 500g de viande de mouton
- 200g de viande hachée
- 200g d'olives vertes dénoyautées
- 2 cas d'huile
- 1 oignon
- sel, poivre noir
- cannelle, safran
- 1 oeuf
- citron

### Méthode de préparation:

Faire revenir la viande avec l'huile et l'oignon émincé. Ajouter les épices puis couvrir d'eau et laisser cuire.

Faire blanchir les olives 5 min dans de l'eau bouillante.

Mélanger la viande hachée avec un oeuf, sel, poivre, cannelle et le persil hache.



Égoutter les olives et les farcir de viande hachée

Façonner des petites boulettes avec le reste de viande hachée.

Plonger les olives et les boulettes et laisser mijoter jusqu'à ce que la viande est cuite et la sauce réduite.

Décorer avec des tranches de citrons.





#Ligue1 #Tebboune #jerusalem #Jsk #algeriennes #mobilis  
 #Sahara الجزائر #Khadra #sellal #usine\_renault  
 #Presic #Gourcuff #Satim #Oran2021  
 #Gaz #3G #UsmAlger #Tebboune #Opep  
 #Brahimi #dz\_tech  
 #Ligue1 #CAN\_2017 #dz #jerusalem #Jsk #algeriennes #mobilis  
 #Western\_Sahara الجزائر #Khadra #sellal #usine\_renault  
 #maghreb

**LE JEUNE**

# INDEPENDANT

**Economie** **Sports**

**Culture**

**Regionale**

**Monde** **Nationale**

**#JI**

**# De l'info sans défaut**

facebook.com/jeuneindependant  
 twitter.com/jindependant



21.00 : Stars 80



COMÉDIE - France (2012)

Avec leur société de sosies, Vincent et Antoine sont au bout du rouleau. Retrouvant par hasard une caisse de 45 tours des années 1980, ils ont l'idée de monter un spectacle avec tous les chanteurs à succès de l'époque. Considérant ces derniers comme «has-been», leur banquier n'est pas convaincu. La maison de disques non plus. Mais les deux amis y croient et partent à la rencontre des artistes. Ils commencent par Jean-Luc Lahaye.



21.00 : La première étoile



COMÉDIE - France (2009)

Suzy a bien du mal à assurer le quotidien de sa petite famille, composée de trois enfants et un mari, Jean-Gabriel, aussi charmant qu'insouciant. Pour faire plaisir à sa fille, Jean-Gabriel promet d'emmener tout le monde faire du ski aux prochaines vacances. Mais comment trouver l'argent pour financer ce séjour. Suzy, excédée, lui enjoint de se débrouiller et, surtout, de ne pas décevoir les enfants.



21.00 : Les enquêtes de Vera



TÉLÉFILM POLICIER - Grande-Bretagne (2011) 2014

Accompagnée de son père, le sergent Ashworth, Jessie se rend en bus à son cours de musique. Au terminus, seule une vieille dame reste assise.

Elle est immobile. Jessie découvre avec effroi que celle-ci est morte après avoir reçu un coup de couteau dans le dos. Margaret Kraszewski, la victime, s'était rendue au commissariat afin d'y faire une déposition.

Mais le policier de service, débordé, l'avait priée de revenir ultérieurement. Vera commence son enquête du côté de la pension de résidence de la morte, tenue par Kate Darrow.



21.00 : Zone interdite



MAGAZINE DE SOCIÉTÉ 207 épisodes

Pour attirer une clientèle fortunée et exigeante, les professionnels du luxe parisien mettent les bouchées doubles. Mathieu Pacaud est l'un des jeunes chefs les plus étoilés de la capitale. Son dernier défi : moderniser une institution parisienne, le restaurant « Divillec ». Boucheron, l'un des plus grands joailliers de la place Vendôme, travaille avec des pierres précieuses dont la valeur peut atteindre quelques millions d'euros. Papesse de la lingerie féminine, Chantal Thomas a relevé le défi d'habiller les danseuses du Crazy Horse. Derrière les prestations de luxe se cachent également des petites mains. Gigi, de son côté, prend soin des plus belles voitures du Faubourg-Saint-Honoré.



21.00 : MARSEILLE / SAINT-ETIENNE



FOOTBALL 2017 saisons / 178 épisodes

Dauphin du PSG au soir de la 15e journée, les Marseillais veulent rester sur le podium la Ligue 1. Ces dernières semaines, les joueurs de Rudi Garcia ont affiché des progrès dans le jeu et dans l'engagement avec dix matchs d'affilée sans défaite. Ce soir, Morgan Sanson et les Phocéens reçoivent des Stéphanois à la recherche d'un second souffle depuis le départ d'Oscar Garcia remplacé par Julien Sablé au poste d'entraîneur. Pour rester dans la première partie du tableau, les Verts doivent se relancer rapidement en prenant des points loin de leur base. Cette affiche contre l'OM peut servir de déclic pour les partenaires de Jonathan Bamba en quête de confiance.



21.00 : On n'est pas couché



TALK SHOW 12 saisons / 401 épisodes

Sur Twitter #ONPC. Laurent Ruquier accueille Manuel Valls. JoeyStarr et Philippe Manoeuvre présentent le livre «Le Monde de demain», publié au Cherche-Midi et Isabelle Monnin «Mistral perdu ou Les Evénements», publié chez JC Lattès. Marc Dugain évoque son film «L'Echange des princesses», d'après le roman de Chantal Thomas. Enfin, Pierre Palmade présente son spectacle «Aimez-moi», monté au Théâtre du Rond Point, à Paris.

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA					CONSTANTINE					ALGER					OUARGLA					CHLEF					MOSTAGANEM					ORAN				
	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha
	05:51	12:22	14:55	17:17	18:43	05:55	12:27	15:01	17:23	18:48	06:10	12:41	15:14	17:36	19:02	05:55	12:32	15:17	17:39	19:00	06:16	12:48	15:23	17:45	19:10	06:21	12:53	15:28	17:50	19:15	06:23	12:56	15:32	17:54	19:18

LE JEUNE N° 5951 - DIMANCHE 21 RABIE EL AWAL 1438

# INDEPENDANT

www.jeune-independent.net direction@jeune-independent.net

	Maximales	Minimales
Alger	19°	9°
Oran	18°	12°
Constantine	15°	4°
Ouargla	18°	4°

## ILS ÉTAIENT PRÈS D'UN MILLIER À RÉPONDRE À L'APPEL

# Large mouvement de protestation contre la décision «injuste» de Trump

Après un vendredi relativement calme, le soutien à la cause palestinienne a pris de l'ampleur et a été largement exprimé hier par les Constantinois.

**P**rès d'un millier de personnes se sont rassemblées hier au centre-ville à proximité du Théâtre régional de Constantine, pour marquer leur désapprobation à la suite de la décision de l'administration américaine de transférer sa représentation diplomatique en Palestine occupée de Tel-Aviv à la ville sainte de El Qods occupée. Des dizaines d'élus dont des députés toutes obédiences confondues (Fln, Islah et Msp), des représentants de la société civile et d'anonymes citoyens ont répondu à l'appel.

Ce mouvement, conduit par le Mouvement de la société pour la paix constitue le prolongement d'un sit-in organisé la veille après la prière hebdomadaire par la même organisation islamiste. Les supporters du club local, le CSC, qui s'approprièrent à rallier le stade Hamlaoui pour suivre la rencontre de leur équipe fétiche devant l'USMB se sont joints au mouvement. Une marche improvisée par les «révoltés» à partir de la place mitoyenne du théâtre les a amenés à quelques centaines de mètres plus loin vers la place des Martyrs.

Hissant les emblèmes algérien et palestinien et brandissant des slogans en faveur de la terre sainte occupée, les participants au rendez-vous d'hier ont appelé à faire face à tous ceux qui voudraient arracher El Qods à la nation musulmane.

«La cause d'El Qods est une affaire de dogme et de nation, ce n'est pas seulement une affaire d'autorité ou d'Etat» ou encore «El Qods capitale de la Palestine»,



entre autres écriteaux ont été brandis par les frondeurs.

Une protesta qui a été sanctionnée par un communiqué lu au nom de tout Constantine par Youcef Adjissa, représentant MSP de la capitale de l'Est à l'hémicycle Zighoud-Youcef. Qualifiant d'«injuste» la décision de Donald Trump, le député islamiste a comparé ce choix américain à une déclaration de guerre aux musulmans.

Un appel a été lancé au ulémas, imams de la nation et aux dirigeants des Etats arabes et musulmans pour une condamnation claire et unanime, avec tous les moyens possibles, de la décision américaine.

A l'approche de la réunion de l'organisation de la coopération islamique prévue ce mercredi, les contestataires lancent un «appel

aux pays arabes et musulmans devant participer à ce rendez-vous afin de geler toute coopération avec l'entité sioniste». «Rompre le blocus auquel font face nos frères à Ghaza afin de les aider à combattre l'opresseur avec la réactivation des soutiens moraux et logistiques», constitue aussi, a dit l'orateur, l'un des moyens de combattre l'injustice à laquelle fait face la Palestine occupée.

Pour sa part, le président de l'APW fraîchement élue, Amirche Nadir, a qualifié ce mouvement citoyen de naturel envers la cause palestinienne.

L'avocat qualifie la décision du président américain de discriminatoire allant à «l'encontre de tout entendement et de tous les droits internationaux et même de l'accord d'Oslo», avant d'ajouter

qu'au moment où le rôle des Etats-Unis est de veiller au déroulement des négociations de paix et à l'application des décisions des Nations-unies, l'actuelle administration américaine en reconnaissant El Qods comme capitale de l'entité sioniste, confirme sa partialité en faveur de l'occupant.

«Une décision qui a provoqué à l'unanimité une condamnation de toute la communauté internationale, il est donc, a-t-il dit, du droit des Palestiniens de se défendre par tous les moyens légaux. Le candidat tête de liste du FLN aux dernières élections locales a tenu à aussi rappeler que «le conflit est en cours et que personne n'a le droit de décider à la place de ceux à qui on veut arracher leur terre.»

Amine B.

## STADE DE BOUKHALFA TIZI-OUZOU

# Sa livraison est prévue pour le 30 août 2018

**LA LIVRAISON** du stade de 50 000 places de Boukhalfa (Tizi-Ouzou) est prévue pour le 30 août 2018. C'est ce qu'a indiqué aujourd'hui le ministre de la Jeunesse et des Sports, El-Hadi Ould-Ali, à l'issue de sa visite à Tizi-Ouzou consacrée au stade, toujours en chantier. Nous rappelons qu'après plusieurs mois d'arrêt pour des motifs qui restent encore à déterminer, les travaux du stade ont repris il y a vingt jours. Les crédits ayant accompagné cette reprise sont de 561 milliards de centimes.

Dans un point de presse sur le chantier, et sans préciser les causes de ce retard, le ministre a déclaré que «cette fois-ci les choses sont rentrées dans l'ordre». Cependant, El-Hadi Ould-Ali a parlé sans convaincre. Surtout pas la presse. Et pour cause, la livraison du stade

était initialement prévue pour l'année 2013, puis reportée à 2014. Et puis encore pour 2015 avant d'être annoncée pour la fin du premier semestre de l'année en cours ou «au plus tard à la fin de l'année».

Et c'est le même ministre qui, en 2016, a annoncé la livraison de ce stade pour la fin du premier semestre ou la fin de cette année. Ses deux prédécesseurs se sont prononcés pour les années d'avant.

Aujourd'hui encore, vu le taux d'avancement des travaux, estimé entre 60 et 70 %, tout laisse à penser que le stade, tant attendu, ne sera pas livré. Quoi qu'il en soit, le ministre a assuré que le stade de 50 000 places de Boukhalfa, est très attendu par les pouvoirs publics, et ce au même titre que les stades d'Oran, de Baraki (Alger) et de Constantine, «car une fois ache-

vés, l'Algérie pourra abriter des compétitions internationales».

Notons enfin que El-Hadi Ould-Ali, suite à la question posée par un consœur, a levé un voile sur la question portant sur le développement de tamazight. «Tamazight, a expliqué le ministre, continue de bénéficier d'une prise en charge totale et effective de l'Etat. «D'ailleurs, poursuit El-Hadi Ould-Ali, Yennayer sera célébré officiellement ici à Tizi-Ouzou. «Quant à la question de savoir si l'Algérie, nourrie l'ambition d'abriter un jour la Coupe du monde de football, le ministre de la Jeunesse et des sports a souligné qu'un tel rendez-vous Sportif relève d'abord de la compétence des instances sportives qui ne dépendent pas directement de la tutelle étatique.

Saïd Tisseguine



## INCENDIE À BIRKHADEM

Un enfant de 5 ans meurt carbonisé

**UN ENFANT** de 5 ans est mort carbonisé vendredi soir dans un incendie qui s'est déclaré vers 22h dans une habitation précaire au quartier Bitavi, dans la commune de Birkhadem (Alger), a indiqué la Protection civile de la wilaya d'Alger.

Selon le lieutenant Khaled Benkhalfallah, chargé de l'information à la Direction générale, l'incendie, qui s'était déclaré dans la soirée de vendredi à 21h48mn dans une habitation précaire à Bitavi (Birkhadem), a entraîné le décès de l'enfant B. Mohamed, retrouvé complètement carbonisé. Le corps de la victime a été transféré par les éléments de la Protection civile à la morgue d'El Alia, a indiqué le responsable qui a ajouté que le reste des membres de la famille ont été brûlés à différents degrés.

Deux camions-citernes ont été mobilisés pour venir à bout de cet incendie outre deux ambulances, ajoute la Protection civile.

Une enquête sera ouverte par les services de la police scientifique de la sûreté de la wilaya d'Alger pour déterminer les causes du sinistre, conclut la même source.

S. T.

## Avis de décès

Les familles Henine, Arezki, parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès de leur cher et regretté époux, père et grand-père **Henine Youcef**, rappelé à Dieu à l'âge de 86 ans. L'enterrement aura lieu aujourd'hui au village Meghira, commune Ait Khelili, wilaya de Tizi-Ouzou. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

## Condoléances

Le collectif du *Jeune Indépendant*, peiné par le décès de **Monsieur Youcef Henine** père de leur consœur Sihem, présente à toute sa famille ses sincères condoléances et l'assure, en cette douloureuse circonstance, de son soutien et de sa profonde sympathie. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

«Ô âme apaisée, retourne auprès de ton Seigneur, satisfaite et agréée!»  
Sourate 89, Al-Fajr (L'Aube)